

CULTIVONS LE POUVOIR D'AGIR

#02

2024-2025



1 AN D'ENGAGEMENT
SÉNATORIAL ET RÉGIONAL



DOSSIERS

Finances locales p.4

Santé p.22

Industrie p.38

Alimentation p.48

FOCUS

Z.A.N. p.16

En immersion avec les sapeurs-pompiers p.20

Rentrée scolaire p.26

Commémorations p.52

RESSOURCES PRATIQUES

Mode de calcul
de la voirie p.7

Commission d'enquête
sur la commande
publique p.8

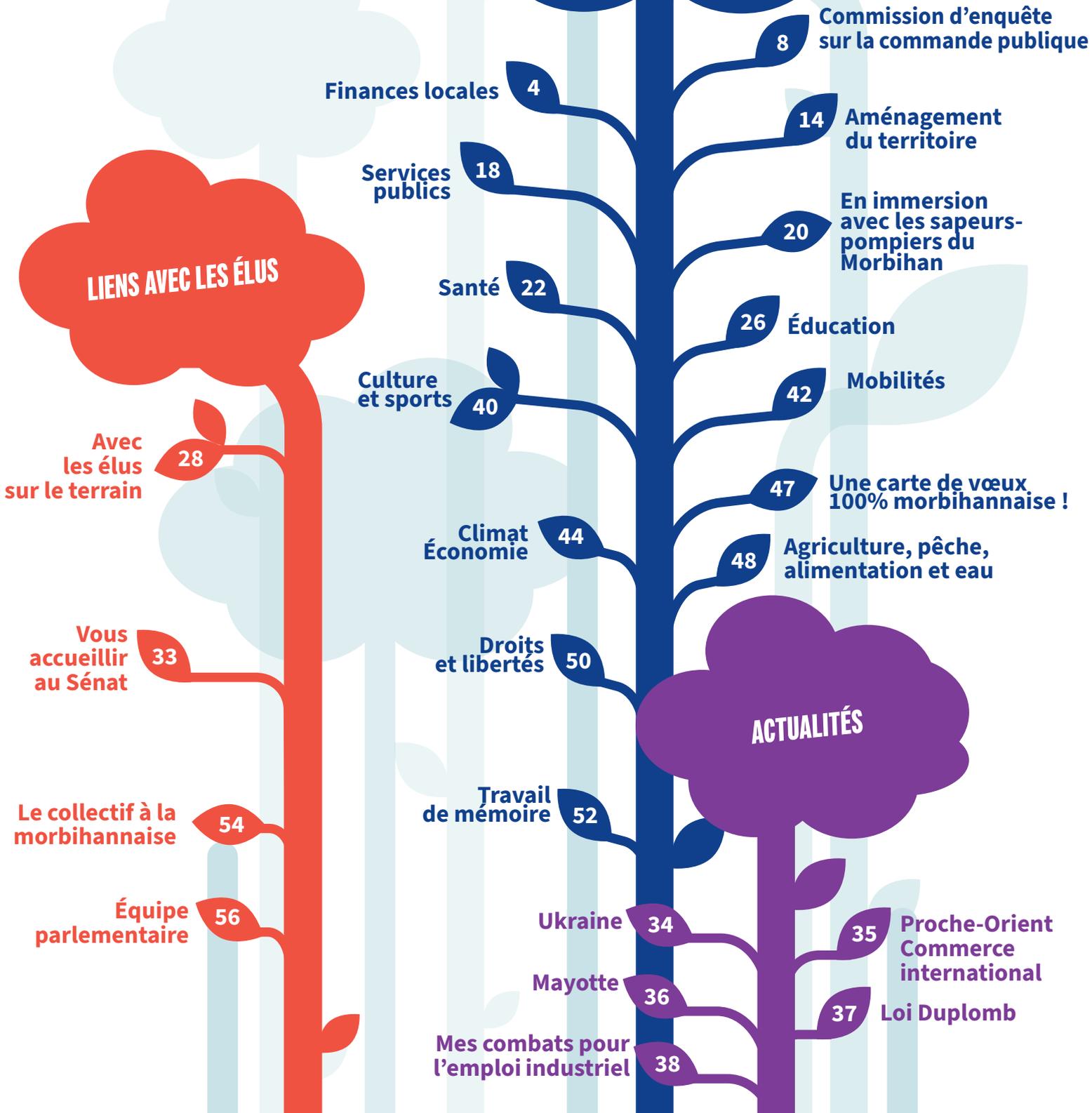


**Simon
Uzenat**

SÉNATEUR DU MORBIHAN
Conseiller régional
de Bretagne

SOMMAIRE

VOS PRÉOCCUPATIONS, NOS ACTIONS



NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE



Mon action dans le Morbihan



Mon action au Sénat

- Amendement rejeté par le Sénat
- Amendement adopté par le Sénat



Mes interventions en vidéo



Sujets en lien avec les compétences régionales



Revoir mes réactions à l'actualité politique (BFMTV, France 3, Public Sénat...)

Madame, Monsieur, Cher·e collègue,

À quelques mois maintenant des élections municipales, que vous ayez décidé de vous représenter ou non, toute votre énergie continue d'être mise au service de l'aboutissement de vos projets pour l'intérêt général de vos concitoyen·ne·s.

Avec mon équipe parlementaire et l'appui précieux de mes coéquipiers de la liste « Morbihan, Territoires de liens », Pascale Gillet, Philippe Jumeau, Sophie Bouchon et Jean-Charles Lohé, nous sommes plus que jamais à vos côtés ! Alors que la République n'a jamais semblé aussi fragile, vous en incarnez en effet le visage rassurant et en êtes les vigilants gardiens autant que les talentueux artisans.

Depuis le début du mandat sénatorial, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour répondre au mieux à vos attentes et vous être utiles dans l'exercice de vos mandats. Dans ce deuxième bilan annuel de mandat, vous trouverez bien évidemment, comme l'année dernière, les retours (non exhaustifs) de mes

actions, tant au Sénat qu'en circonscription, pour vous apporter des solutions concrètes, conformément aux 80 engagements que nous avons pris lors de la campagne sénatoriale. Dans la continuité du travail de co-construction législative en proximité que j'organise régulièrement avec les « ateliers parlementaires », ce magazine comprend également de nombreuses informations et ressources pratiques qui, je l'espère, contribueront à apporter des réponses aux nombreux défis que vous relevez dans l'exercice de vos responsabilités.

Restant à votre entière disposition, je vous souhaite une belle lecture et sera une nouvelle fois très attentif à vos avis, vous que je considère comme les premiers partenaires du mandat sénatorial.

Kontant on da labourat geneoc'h bepred, lennaden vat deoc'h.

Benéze de pouair v'aider d'ertour, je vous souète eune bone lérie.


Simon UZENAT

CHIFFRES CLÉS • OCT. 24 > SEPT. 25

197
prises de parole
au Sénat

(hors commission d'enquête)



2
dont questions d'actualité
#QAG

976

amendements déposés et/ou
cosignés en séance publique
dont 107 adoptés



362
temps de présence
sur le terrain



29 ateliers parlementaires
pour 63 heures de co-construction
législative avec les élus morbihannais



90%

des engagements
de campagne réalisés
ou qui ont connu
un commencement
d'exécution



39 000

kilomètres parcourus
dans le Morbihan



Au Sénat

- ➔ Membre du groupe « Socialiste, Écologiste et Républicain »
- ➔ Membre de la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable (CATDD)
- ➔ Président de la commission d'enquête sur la commande publique
- ➔ Vice-président de la Délégation sénatoriale aux entreprises
- ➔ Vice-président du groupe d'études Mer et Littoral
- ➔ Vice-président du groupe d'études Économie circulaire
- ➔ Membre des groupes d'études Pêche et produits de la Mer, Monde combattant et mémoire, Arctique, Antarctique et Terres australes
- ➔ Membre des groupes d'amitié : Ukraine, Allemagne, États-Unis, Afrique de l'Ouest, Québec et Canada



À la Région Bretagne

- ➔ Membre du groupe « Bretagne sociale-démocrate, écologiste et régionaliste » au sein de la majorité présidée par Loïc Chesnais-Girard
- ➔ Chargé de l'achat public et des enjeux alimentaires
- ➔ Vice-président de la commission Finances et Ressources humaines
- ➔ Membre du Conseil d'administration de la centrale d'achats « Breizh Achats »
- ➔ Administrateur des lycées publics Mona Ozouf (Ploërmel), Marcellin Berthelot (Questembert), Charles de Gaulle et Jean Guéhenno (Vannes)
- ➔ Administrateur de la Mission Locale du Pays de Vannes
- ➔ Président des conseils portuaires de Séné et de l'Île d'Arz

« Finances des collectivités locales : les élu·e·s ont besoin de clarté pour l'avenir ! »

QAG
9 juillet
2025

Lors des questions d'actualité au Gouvernement (QAG), j'ai interpellé le Premier ministre François Bayrou sur les finances locales et les annonces à venir qui pourraient ressembler à une potion délétère après les plus de 7 milliards d'euros d'efforts déjà imposés dans le cadre du budget 2025.

Aujourd'hui, nos collectivités locales subissent un véritable effet « cisaille » :

- Des recettes qui stagnent.
- Des dépenses qui explosent, principalement décidées par l'État, sans aucune concertation avec les élu·e·s (revalorisation du point d'indice, hausse du taux de CNRACL, transferts de charges...).
- Des investissements maintenus grâce à un recours accru à l'emprunt, donc à une hausse de l'endettement et à une dégradation accélérée de leur trésorerie ; une situation qui n'est pas tenable dans la durée alors que la commission d'enquête sur la commande publique que je présidais rappelle l'importance de son effet levier au bénéfice de nos entreprises et de l'emploi local.

Dans le même temps, l'État ne cesse de réduire les moyens d'accompagnement des collectivités sur toutes les politiques publiques structurantes : effondrement du Fonds National d'Aide à la Pierre (FNAP) pour le financement du logement social, promesses non tenues sur les mobilités...



De surcroît François Bayrou a missionné l'Inspection Générale des Finances (IGF) pour envisager la fusion des subventions en matière d'investissement (DETR, DSIL...) et la réduction de l'aide apportée via le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) alors même que nous avons voté la suppression de la réforme, injuste et contreproductive, du Gouvernement Barnier qui entendait modifier le taux et l'assiette du FCTVA, remettant en cause les plans de financement déjà établis.

Dans le cadre du futur projet de loi de finances pour 2026, j'ai donc souhaité connaître les intentions d'un Premier ministre qui s'achetait du temps en prévoyant d'annoncer ses premières mesures après la fin de la session parlementaire.

- Le Gouvernement entend-il à nouveau réaliser 8 milliards d'euros d'économies sur le dos des collectivités ?
- Ces dernières doivent-elles se préparer au retour des contrats de Cahors ?
- Qu'en est-il de l'hypothèse d'une année blanche pour les collectivités ?

Aucune réponse concrète n'a été apportée à ces questions, si ce n'est l'annonce de temps de concertation qui n'en sont pas !

Oui, les élu·e·s ont le droit de savoir et ont plus que jamais besoin de clarté, de respect, de justice et de soutien pour l'emploi local, la transition écologique, la souveraineté économique et les services publics.

La droite sénatoriale rejette la taxe Zucman au détriment de la justice fiscale la plus élémentaire !

Le 12 juin, le Sénat a rejeté, à 188 voix contre 129, une proposition de loi majeure, inspirée des travaux de l'économiste Gabriel Zucman, visant à instaurer un impôt plancher de 2 % sur le patrimoine des 0,01% des Français les plus riches, ceux dont le patrimoine dépasse 100 millions d'euros.

Alors que le Gouvernement de François Bayrou recherchait plus de 40 milliards d'économie qui conduiraient à affaiblir encore davantage des services publics déjà mal en point (éducation, santé, collectivités locales...) et à ralentir une transition écologique sous-dimensionnée, cette seule mesure permettrait d'abonder les recettes de l'État de près de 15 milliards d'euros.

J'ai été le seul sénateur du Morbihan à voter en faveur de ce texte, conformément aux engagements pris devant les grands électeurs de notre département en 2023 pour une véritable justice fiscale et une réelle progressivité de l'impôt. Il s'agissait aussi de lutter activement contre l'explosion des inégalités alors que le patrimoine des 500 familles les plus riches de France a doublé depuis l'élection d'Emmanuel Macron. La justice fiscale n'est plus une option : elle est une exigence républicaine, démocratique et sociale. À rebours de la politique menée depuis 2017 de protection des plus fortunés, qui a considérablement dégradé les comptes de notre pays et remis en cause la viabilité même de nos services publics les plus fondamentaux,

il est d'urgence nationale de rétablir des efforts fiscaux proportionnés aux capacités contributives de nos concitoyens. **Le ruissellement annoncé de 2017 s'est en effet transformé en mégabassines de richesses pour quelques-uns et en déserts de précarité pour des millions d'autres.**



NOS ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE



1 2 47 49 50 51 52 53 54

LES ATELIERS PARLEMENTAIRES

PLF PLFSS 2025

23h d'échanges et de propositions

10 ateliers parlementaires

150 élus mobilisés

Comme nous nous y étions engagés pendant la campagne sénatoriale, nous associations étroitement et en proximité, l'ensemble des Maires et des élus locaux morbihannais à l'élaboration des lois afin de fonder le travail parlementaire sur les réalités vécues et les attentes exprimées. Du 16 au 28 octobre 2024, nous avons ainsi proposé 10 nouveaux « Ateliers parlementaires » consacrés au budget 2025 et aux priorités pour la nouvelle session parlementaire.



152h de présence en séance publique du 18 novembre au 4 décembre 2024 puis du 15 au 23 janvier 2025

95 interventions en séance publique dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour 2025 et du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS)
436 auteur ou cosignataire de 436 amendements dont 82 adoptés

« Pouvoir d'agir des élus : oui à la simplification des normes, mais priorité aux moyens financiers ! »



FOCUS SUR

QUELQUES-UNES DE MES INTERVENTIONS POUR SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

- ✓ Amendement supprimant l'article 30 du PLF, qui réduisait rétroactivement le taux et l'assiette du **FACTVA** pénalisant les collectivités déjà engagées dans des projets.
- ✓ **DMTO**, défense du relèvement temporaire du taux plafond des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) de 4,5 % à 5 % pour les Conseils départementaux.
- ✓ Défense et adoption d'un amendement supprimant le renforcement du fléchage de la **DETR** vers la transition écologique.
- ✗ Défense de plusieurs amendements visant à indexer la **Dotations Globales de Fonctionnement (DGF)** sur l'inflation dès 2025 afin de préserver le pouvoir d'investissement des collectivités.
- ✓ Co-signature et défense de deux amendements transpartisans pour la création d'un fonds pour lutter contre l'**érosion côtière** (non couvert par le Fonds Barnier), fonds financé par une taxe sur les plateformes de location touristique en zones littorales.
- ✓ Co-signature et défense d'un amendement rétablissant près de 50 M€ pour l'entretien du **réseau routier**.
- ✗ Défense d'amendements visant à mieux répartir les recettes de l'**imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)**, pour que les collectivités accueillant des parcs solaires ou éoliens bénéficient des retombées économiques.

Pourquoi j'ai voté contre le budget 2025

L'examen du projet de loi de finances pour 2025 s'est conclu le 6 février 2025 après l'adoption définitive du texte issu de la commission mixte paritaire. Tout au long des discussions, avec mes collègues parlementaires socialistes, nous avons fait le choix responsable de la négociation, plutôt que d'une opposition systématique, pour défendre le pouvoir d'achat des Français, relancer l'économie, engager une transition écologique ambitieuse et protéger nos services publics et nos collectivités territoriales. Nous sommes certes parvenus à limiter certains reculs mais cela ne compensait pas, loin de là, les insuffisances majeures de ce budget : l'absence de mesures fiscales ambitieuses sur les plus grandes fortunes et entreprises, ainsi que les coupes

dans des secteurs stratégiques comme l'écologie ou l'enseignement supérieur, confirment que ce budget reste inégalitaire et éloigné de nos ambitions. Bien qu'elles ne soient pas responsables de l'endettement public et qu'elles représentent une part faible de la dépense publique (18%), les collectivités se voient quant à elles imposer une charge budgétaire lourde, mettant en péril leur capacité à agir efficacement au service de l'intérêt général. Parce que le PLF 2025 fragilise les territoires et compromet leur avenir, j'ai, en responsabilité, voté contre ce budget.



RESSOURCES PRATIQUES

Note PLF 2025

#LeRécap'

« Défendre l'autonomie financière et fiscale des collectivités locales »»

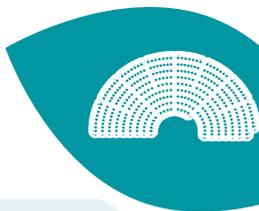


Sénat 20 novembre 2024

Dans le cadre du Congrès des Maires, j'ai organisé une réunion de travail sur les enjeux budgétaires avec des élus locaux du Morbihan et autour du président de la Commission des Finances du Sénat, mon collègue Claude Raynal.



Pluvigner 19 octobre 2024
Congrès des Maires du Morbihan



Débat sur les finances locales

Le 6 novembre 2024, je suis intervenu dans le cadre d'un débat en séance publique pour interroger le Gouvernement de l'époque sur ses intentions en matière de finances locales « Je voudrais tout d'abord insister sur l'ironie du moment : on reproche aux collectivités l'écart entre leurs dépenses et leurs recettes, alors que l'État n'a eu de cesse – singulièrement depuis sept ans – de leur transférer des compétences et des charges tout en réduisant leur autonomie financière et fiscale. La part des dotations n'a cessé d'augmenter, si bien que l'État a la main sur les ressources des collectivités. Alors oui, il faut refondre la fiscalité locale. Ensuite, assumez Madame la Ministre que les efforts demandés aux collectivités dans

la version initiale du projet de loi de finances ne s'élèvent pas à 5 milliards d'euros : ils dépassent les 10 milliards ! (...)

Madame la ministre, quelle est votre position sur le versement mobilité additionnel déplaçonné, sur la taxe de séjour additionnelle et sur la hausse des péages ferroviaires qui pénalise les régions ? Pouvez-vous nous confirmer que la signature de l'État sera honorée s'agissant des contrats de plan État-région (CPER) ? Enfin, les îles ont besoin d'une prise en compte singulière dans le cadre du projet de loi de finances, parce que les surcoûts de la vie insulaire explosent : que comptez-vous faire ? »

Budget 2025 de la Région Bretagne : au service de l'intérêt général des Bretonnes et des Bretons !



Lors de la session de décembre 2024 (11, 12 et 13), nous avons débattu du budget primitif 2025 de la Région Bretagne qui a été adopté par une majorité élargie.

Je suis intervenu, au nom du groupe social-démocrate, pour saluer les choix courageux du président Loïc Chesnais-Girard et de notre majorité de maintenir

le cap d'un budget qui se veut ambitieux et solidaire avec l'ensemble des acteurs régionaux, malgré des incertitudes liées au contexte national et aux conséquences budgétaires désastreuses des choix politiques opérés depuis 2017 : 60 milliards de suppression d'impôts par an qui ont principalement bénéficié aux plus aisés et qui ont conduit à alourdir l'endettement du pays et à affaiblir les services publics au détriment des plus vulnérables. Et quand l'État utilise le carnet de chèques des collectivités sans leur demander leur avis, nous avons là un problème démocratique majeur.

Face à ce contexte incertain, d'autres élus font le choix d'un raid solitaire, en sacrifiant leurs coéquipiers de cordée, en jetant tous les bagages de solidarité et de cohésion et en faisant le pari que la vitesse les sauvera de l'ensevelissement. La Région Bretagne fait un autre choix, le choix du collectif, en soutenant et en mobilisant l'ensemble des forces vives bretonnes, entreprises, associations et collectivités. Nous sommes clairement au rendez-vous sur la Fonderie de Bretagne, sur Michelin, aux côtés des acteurs économiques, aux cotés des collectivités et des associations bretonnes. La Région Bretagne assume ses responsabilités, au service du pouvoir d'agir, dans l'intérêt général des Breton-ne-s.



Saint-Jacut-les-Pins 5 décembre 2024

Comité de programmation des Fonds Leader du Pays de Redon



Bignan 17 juillet 2025

Réunion de travail avec Rémi Heurlin, directeur régional de la Banque des Territoires

NOS ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE



- 1
- 2
- 5
- 47
- 49
- 50
- 51
- 52
- 53
- 54
- 62



Permettre aux collectivités locales de s'assurer dans de bonnes conditions

De plus en plus de collectivités territoriales se retrouvent sans couverture assurantielle ou confrontées à des contrats aux tarifs prohibitifs : elles paient ainsi toujours plus pour être toujours moins assurées ! Face à cette urgence avérée, le Sénat a adopté à l'unanimité, le 11 juin dernier, une proposition de loi visant à garantir à l'ensemble des collectivités un accès à une assurance équitable et soutenable.

Porté par le sénateur Jean-François Husson (membre du groupe Les Républicains), ce texte transparent, que j'ai cosigné avec plusieurs de mes collègues, propose des solutions concrètes :

- Surveillance renforcée du marché par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ;
- Observatoire public des tarifs assurantiels ;

- Médiation accessible aux collectivités ;
- Franchises encadrées pour les petits sinistres ;
- Inclusion des émeutes dans la dotation de solidarité et création d'un fonds mutualisé.

Il s'agit d'un premier pas indispensable pour restaurer la confiance, protéger les communes et sécuriser nos territoires, dans un contexte où le marché assurantiel public est aujourd'hui profondément déséquilibré.

Il appartient désormais à l'Assemblée de se prononcer et nous formons le vœu que ces avancées entrent en vigueur avant les élections municipales de mars 2026.



Repenser la mutualisation des risques climatiques

Lundi 16 juin 2025, dans le cadre de la publication du rapport intitulé « Repenser la mutualisation des risques climatiques », je suis intervenu lors de la table ronde organisée par le Haut-commissariat à la stratégie et au plan (HCSP), aux côtés de Benjamin Ferras, inspecteur général des affaires sociales, Thierry Langrenoy, président de l'ONG environnementale « Les Ateliers du Futur », Magali Reghezza, géographe spécialiste de l'adaptation au changement climatique et ancienne membre du Haut Conseil pour le Climat.

Nous avons échangé sur les leviers de mutualisation des risques climatiques face à l'accélération du réchauffement et l'amplification de ses conséquences que nous avons encore subies en Bretagne cette année, comme sur l'ensemble du territoire national. J'ai rappelé le principe fondamental de la responsabilité « commune mais différenciée » qui est en vigueur dans le cadre des négociations climatiques internationales et qui devrait guider toutes nos politiques publiques en la matière, à l'échelle internationale comme nationale : mettre davantage à contribution celles et ceux qui portent la responsabilité historique des émissions de gaz à effet de serre ainsi que celles et ceux qui disposent des plus fortes capacités contributives et ont le bilan carbone le plus élevé.



SÉCUR

→ Dans le cadre du projet de loi de finances de fin de gestion pour 2024 et afin de soutenir les Départements, Régions et associations, je suis intervenu pour demander la compensation par l'État, au titre de l'année 2024, du financement de la Prime Ségur, étendue sans concertation par le Gouvernement avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024. Nos amendements ont été malheureusement rejetés par la droite sénatoriale.

→ Le 19 novembre, journée de mobilisation contre les violences faites aux femmes, je suis également intervenu dans le cadre des débats budgétaires du PLFSS pour alerter sur la situation critique des CIDFF, notamment celui du Morbihan, fragilisés par l'extension non financée de la prime Ségur, laquelle menace de fermeture nombre d'entre eux. Nous ne pouvons nous y résoudre.



Férel 9 janvier 2025

Signature officielle de la convention avec la Fondation du Patrimoine et lancement de la collecte de dons pour la restauration de l'église

LA QUESTION PRATIQUE

« La loi de finances initiale (LFI) pour 2025 a modifié le mode de calcul de la voirie qui joue un rôle essentiel dans la répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF), et plus particulièrement dans celle de la dotation de solidarité rurale (DSR). Quel est ce nouveau mode de calcul ? »

L'article L. 2334-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que la fraction « péréquation » de la DSR est répartie selon plusieurs critères, dont la longueur de voirie communale.

Plus précisément, la voirie communale représente 30 % de la répartition de la fraction « péréquation » et 30 % de la fraction « cible ». Afin de prendre en compte certaines contraintes géographiques spécifiques,

la longueur de voirie est doublée pour les communes de montagne et pour les communes insulaires. Jusqu'à présent, la longueur de voirie prise en compte pour le calcul de la DSR reposait principalement sur les déclarations des communes, souvent consolidées par les services déconcentrés de l'État.

L'article 178 de la LFI 2025 a modifié le mode de calcul de la voirie en introduisant une nouvelle méthodologie basée sur les données de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Désormais, le b du 10° du I de cet article dispose que : « Un décret en Conseil d'État définit les types de voies prises en compte parmi celles recensées par l'Institut national de l'information géographique et forestière au 1^{er} janvier de l'année de répartition. »

Le décret n° 2025-438 du 20 mai 2025

précise que seules sont désormais prises en compte les voies classées comme liaisons intra-départementales, principales intra-communales ou autres intra-communales, à l'exclusion des autoroutes, routes nationales, départementales et chemins ruraux.

Depuis 2025, les données utilisées pour la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), et en particulier pour les fractions « péréquation » et « cible » de la DSR, proviennent directement des bases de l'IGN et non plus des déclarations communales annuelles.

Cette réforme vise à objectiver le calcul de la longueur de voirie en s'appuyant sur des données standardisées et centralisées. Elle devrait permettre une répartition plus équitable de la DSR en évitant les disparités liées aux déclarations locales.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA COMMANDE PUBLIQUE

Lors de sa réunion constitutive le 5 mars 2025, la commission d'enquête sénatoriale sur les coûts et les modalités effectives de la commande de publicité et la mesure de leur effet d'entraînement sur l'économie française » a élu **Simon Uzureau** (groupe Socialiste, Écologiste, Républicain) **comme président** et **Dany Wattebled** (groupe Indépendants - République et Territoires) **comme rapporteur**.



ENJEUX

- Analyser les coûts et les modalités réelles de la commande publique
- Mesurer son impact économique concret
- Identifier les obstacles à lever et les leviers à activer pour faciliter l'accès des TPE-PME aux marchés publics
- Formuler des recommandations pour rendre la commande publique plus efficace, transparente et responsable

Au cours de ses travaux, qui se sont achevés le 8 juillet 2025, la commission d'enquête a réalisé un état des lieux juridique afin d'élaborer des propositions de simplification au bénéfice des acheteurs publics et des PME. Elle a aussi examiné plusieurs cas concrets de marchés pour lesquels elle a fait usage de ses pouvoirs d'enquête. Enfin, au regard du caractère européen du droit de la commande publique, elle s'est rendue à Bruxelles pour échanger avec les acteurs du processus de révision des directives européennes *ad hoc*.

400 milliards d'€

dépendants chaque année par l'État, les collectivités et les opérateurs publics

1 182

réponses d'élus locaux à la consultation numérique organisée du 2 au 30 avril 2025

LES CHIFFRES CLÉS



160

personnes entendues (pour 134 organismes) dans le cadre des auditions, déplacements et réunions de travail, du 11 mars au 11 juin, représentant tous les acteurs de l'achat public (services de l'État et de la Commission européenne, collectivités locales, secteur hospitalier, opérateurs économiques, juristes, experts, associations...)



51

auditions plénières au Sénat du 11 mars au 11 juin



1270

pages de rapport dont 781 de comptes rendus des auditions et réunions plénières de la commission d'enquête



67

recommandations



Unanimité

le rapport de la commission d'enquête a été adopté à l'unanimité de ses membres le 8 juillet 2025

3

SUR LE TERRAIN

déplacements sur le terrain (Morbihan, Nord et Bruxelles)

utive
sion
« les
tifs
ue
mie
enat
ste et
dent
e Les
e et
teur.



QUÉSACO ?

Régies par les dispositions de l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, les commissions d'enquête sont explicitement mentionnées dans le texte de la Constitution depuis sa révision de 2008 (article 51-2). Elles constituent les principaux instruments à la disposition du Sénat et de l'Assemblée nationale pour recueillir des informations et contrôler l'action du Gouvernement, grâce aux pouvoirs d'investigation spécifiques qui leur sont reconnus.

DURÉE ET POUVOIRS

La mission des commissions d'enquête a un caractère temporaire : elle prend fin par le dépôt de leur rapport et, au plus tard, à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la date de l'adoption de la résolution qui les a créées. Les commissions d'enquête disposent d'un droit de citation. Toute personne dont une commission a jugé l'audition utile est tenue de déférer à la convocation qui lui est délivrée, de prêter serment et de déposer. Les auditions plénières sont publiques. Les rapporteurs des commissions d'enquête sont par ailleurs habilités à exercer leurs missions sur pièces et sur place et à se faire communiquer tous documents de service, sous réserve du respect du principe de la séparation de l'autorité judiciaire et des autres pouvoirs.



Morbihan · 28 avril 2025 (partie 1)

1 Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Vannes

Un projet porté par Golfe du Morbihan Vannes agglomération, dont le budget prévisionnel s'élève à 36 millions d'euros, avec le soutien de la Région Bretagne, du Département du Morbihan, de l'État et de l'Europe.

La passerelle en est l'un des éléments emblématiques. Une vingtaine d'entreprises interviennent sur ce chantier, parmi lesquelles COLAS, implantée à Vannes et représentée lors de notre visite, ainsi que Bouygues et l'entreprise Rault, PME sous-traitante de Vannes.



Reportage
Public Sénat



2 Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique - GHBA

Le GHBA rassemble plusieurs établissements en Morbihan : le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (Vannes-Auray), l'EPSM de Saint-Avé, les hôpitaux de Ploërmel, Josselin, Belle-Île-en-Mer, Nivillac ainsi que l'EHPAD de Malestroit.

Près de 400 millions d'euros sont mobilisés pour adapter l'offre de soins aux évolutions démographiques et sanitaires du territoire. L'enjeu de la réduction des délais de paiement auprès des entreprises dans le secteur hospitalier a notamment été au cœur de nos échanges avec Philippe Couturier, directeur du GHBA, et les membres de son équipe (juridique, finances, marchés publics).



SUR LE TERRAIN
Morbihan · 28 avril 2025 (partie 2)

**Réunions de travail
avec les organisations
(inter)professionnelles
puis avec les structures qui
accompagnent les acheteurs
publics**

En présence de François Coville pour le MEDEF, Damien Chapuis, Vice-président de la CPME 56, Ludovic Espitalier pour l'U2P, Stéphane Le Teuf, Président de la FFB Morbihan, Étienne Champagne, président de la CAPEB, Thierry Albert de Beam Cube

et Philippe Fillette, directeur des Ateliers fousnantais.

Nous avons ensuite échangé avec Didier Quéraud et Rémi de Montaigne de RESECO, Arnaud Salomon de l'entreprise CKS et Thierry Sauvage, directeur du Campus Esprit de Redon.



3



4



À Plescop

Nous avons visité deux équipements en voie d'achèvement : **le centre culturel et la salle de raquettes**, avec le Maire Loïc Le Trionnaire, Bernard Danet adjoint aux finances, la directrice générale des services et l'agent chargé du suivi des deux projets.

5 Table ronde avec les représentants d'intercommunalités et de conseils départementaux de la Bretagne administrative, ainsi que Joël Marivain, Maire de Kerfourn et président de l'AMRF 56, et Fabrice Robelet, Maire de Brec'h et président de l'AMF 56.



5



6

Échanges avec les services de l'État

Le secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), la plateforme régionale des achats de l'État (PFRA), et la préfecture du Morbihan, représentée par son secrétaire général Stéphane Jarlégand.



Retrouvez toutes les auditions en vidéo



quelques-unes des auditions plénières organisées au Sénat

1. **Emmanuel Sallaberry**, Maire de Talence, co-président de la commission des finances de l'Association des Maires de France (AMF)
2. **François Adam**, directeur des achats de l'État au ministère de l'Economie et des Finances
3. **Edward Jossa**, président-directeur général de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP)
4. **Agnès Buzyn**, ancienne Ministre de la Santé et de l'Accès aux soins (2017-2020)
5. **Stéphanie Schaer**, directrice interministérielle du numérique
6. **Guilhem Reboul**, directeur des opérations à la direction générale de l'armement
7. **Matthieu Schlesinger**, Maire d'Olivet et vice-président d'Intercommunalités de France
8. **Vincent Strubel**, directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
9. **Jean-Noël de Galzain**, président d'Hexatrust
10. **Anton Carniaux**, directeur des affaires publiques et juridiques de Microsoft France
11. **Clara Chappaz**, Ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique (2024-2025)
12. **Éric Lombard**, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (2024-2025)
13. **Brice Huet**, commissaire général au Développement durable
14. **Cédric O**, Ancien secrétaire d'État chargé du Numérique (2020-2022)
15. **Laura Chaubard**, directrice générale de l'école Polytechnique
16. **Benoît Coeuré**, président de l'Autorité de la concurrence



Verbatim

« S. Uzenat - Vos successeurs ont pris des engagements répétés en 2020, 2022, 2023 et 2024, mais six ans après cette promesse d'hébergement souverain [pour la plateforme des données de santé], nous n'y sommes toujours pas. »

A. Buzyn - « [Si mes successeurs n'ont pas rectifié le tir], c'est que la solution n'est pas si simple à trouver. »

S. Uzenat - « L'absence de réalisation concrète (...) pourrait aussi être liée à une succession d'erreurs ou, pire, à une absence de volonté politique. »

« S. Uzenat - Les collectivités ont été relativement absentes de vos propos, alors que ce sont des acteurs clés. »

E. Lombard - « J'aborde la question des collectivités locales avec prudence dans cette assemblée, car vous connaissez mieux que moi le principe de leur libre administration. Nous sommes à leur disposition pour les accompagner, mais il s'agit d'une branche de l'État qui n'est pas complètement sous notre autorité, vous en conviendrez. »

S. Uzenat - « Nous sommes bien évidemment attachés à la libre administration des collectivités territoriales. Toutefois, quand le budget qui leur est alloué est réduit de manière brutale - certes par le Parlement, en fait par les parlementaires qui soutiennent votre gouvernement -, les collectivités voient fondre leurs marges de manoeuvre. On ne peut pas faire comme si l'État n'avait pas d'impact sur leurs moyens, les contraintes qui s'appliquent à elles, les règles qu'elles doivent mettre en oeuvre, les moyens humains en termes d'ingénierie dont elles disposent. Cela reste un sujet central. »

SUR LE TERRAIN
Mai 2025

5 mai 2025 • Nord

Journée d'échanges avec les élus (AMF 59, AMRF 59, Conseil départemental, Métropole européenne de Lille), des entreprises (OVHcloud avec son président Octave Klaba, Suez), des organisations interprofessionnelles (CPME et Medef), des représentants de l'État dans la région Hauts-de-France (Préfet de région, SGAR, Directrice de la



PFRA) et table ronde sur les achats responsables (Apure/CERDD, CD2E, APES).

12 mai 2025 • Bruxelles

Déplacement à Bruxelles pour échanger sur la révision des directives européennes relatives à la commande publique. Entretiens avec le Conseil des communes et régions d'Europe et des entreprises (BusinessEurope), des services de la Commission européenne chargés de la révision de ces directives (DG Grow). Notre délégation a également rencontré Cyril Picquemat, représentant permanent adjoint de la France auprès des institutions européennes. La journée s'est conclue par un entretien avec le cabinet de Stéphane Séjourné, vice-président de la Commission européenne afin de lui faire part des travaux de la commission d'enquête et d'entendre ses priorités d'action.



6 mai 2025 • Direction des achats de l'État (DAE)

Ce déplacement visait à mieux comprendre le système d'information achat de l'État, ses acteurs et ses outils. À cette occasion, nous avons interrogé le directeur des achats, François Adam, sur la façon dont l'État assure le pilotage par la donnée et les dérogations territoriales qui peuvent être accordées aux stratégies d'achat nationales.

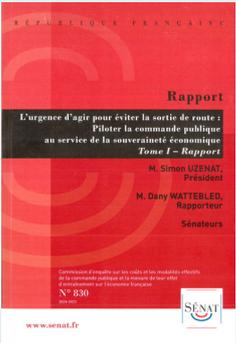


COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LA COMMANDE PUBLIQUE



Le 8 juillet 2025, la commission d'enquête a adopté à l'unanimité son rapport intitulé « *L'urgence d'agir pour éviter la sortie de route : piloter la commande publique au service de la souveraineté économique* ». Il rappelle l'effet levier massif des 400 milliards d'euros que représente la commande publique en France et comprend

67 recommandations visant à simplifier la vie des acheteurs publics et des opérateurs économiques et à mettre la commande publique au service du développement de nos entreprises. L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une restitution publique lors d'une conférence de presse qui s'est tenue au Sénat le 9 juillet 2025.



Tome 1
(rapport
et annexes)



Tome 2
(comptes rendus)



L'essentiel
du rapport de
la commission
d'enquête



quelques-unes
des recommandations

- 4 Confier au Premier ministre la responsabilité du pilotage, de la cohérence et de l'efficacité de la politique nationale de commande publique.
- 6 Organiser un débat annuel d'évaluation de la politique d'achat de l'État au Parlement, incluant le suivi du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser) et de l'activité des centrales d'achat, dont l'Ugap.
- 8 Transférer les adjoints gestionnaires des établissements publics locaux d'enseignement aux collectivités de tutelle de ces derniers, afin d'assurer un pilotage plus cohérent de leurs services de restauration scolaire.
- 9 Exiger de l'État et de ses opérateurs le respect, dans un délai d'un an, des prescriptions de la loi Egalim en matière de restauration collective.
- 12 Mettre enfin à disposition des acheteurs publics, au plus tard le 1^{er} janvier 2026, des outils d'analyse du coût du cycle de vie des biens des principaux segments d'achat, comme l'imposait l'article 36 de la loi Climat et résilience au 1^{er} janvier 2025.
- 14 Assouplir les conditions de recours aux groupements de commandes pour les communes et les intercommunalités.
- 15 Encourager la mutualisation de la fonction achat à l'échelle des intercommunalités.
- 18 Défendre une exception alimentaire à l'échelle européenne pour faciliter le recours aux producteurs locaux.
- 19 Instaurer, dans le cadre de la révision des directives européennes sur la commande publique, un principe général de préférence européenne dans les achats des personnes publiques.
- 20 Instaurer, à l'occasion de la révision des directives européennes sur la commande publique, un Small Business Act européen réservant aux PME une part d'au moins 30 %, en valeur, des marchés publics passés par l'ensemble des pouvoirs adjudicateurs.



Télécharger les 67 recommandations de la commission d'enquête



LES MÉDIAS EN PARLENT



67 RECOMMANDATIONS
POUR MIEUX PILOTER
LA COMMANDE PUBLIQUE



SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE :
LE SÉNAT CONSTATE « UNE GRANDE
INERTIE DE L'ÉTAT » SUR LA
COMMANDE PUBLIQUE



MARCHÉS PUBLICS :
UN RAPPORT SÉNATORIAL
DÉNONCE UN « RECOURS
MASSIF » DE L'ÉTAT
AUX GAFAM

Les Echos

« IL FAUT METTRE UN PILOTE
DANS L'AVION » : UN RAPPORT
DU SÉNAT DÉNONCE LES
DÉFAILLANCES DE L'ÉTAT SUR
LES DÉPENSES NUMÉRIQUES



« IL N'Y A PAS DE PILOTE DANS
L'AVION » : DES SÉNATEURS
APPELLENT À METTRE DE L'ORDRE
DANS LA COMMANDE PUBLIQUE



COMMUNES, RÉGIONS :
POUR S'ÉQUIPER PAYENT-
ELLES LE JUSTE PRIX ?



« IL FAUT SAISIR LES LEVIERS DE LA
COMMANDE PUBLIQUE », PRESSE
UNE COMMISSION D'ENQUÊTE
SÉNATORIALE



« FAIRE RECONNAÎTRE
L'IMPACT DE L'ACHAT
PUBLIC »



(Re)lire
les articles

Garantir les moyens d'agir des collectivités territoriales pour soutenir les entreprises

Le 29 avril 2025, j'ai interpellé la Ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire, dans le cadre du débat sur les défaillances d'entreprises organisé en séance plénière à la demande de la Délégation aux entreprises du Sénat.

J'ai ainsi tenu à alerter le Gouvernement sur la hausse préoccupante des défaillances d'entreprises, particulièrement marquée dans les PME et les ETI, avec une progression de plus de 60 % en 2024 par rapport à la période 2017-2019. Au-delà des chiffres, c'est l'emploi local qui est directement menacé, notamment dans l'industrie et le bâtiment, confrontés à une baisse des carnets de commandes et à une crise structurelle.

J'ai rappelé que les collectivités jouent un rôle central pour soutenir l'économie locale, qu'il s'agisse de la Fonderie de Bretagne, des entreprises en croissance ou des projets structurants, mais qu'elles manquent de visibilité et de moyens pour agir. La commande publique représente chaque année plusieurs centaines de milliards d'euros en France, soit un levier considérable pour l'activité et l'emploi, et pourtant fragilisé par les coupes budgétaires imposées aux territoires.

Si la simplification des procédures est utile, elle ne suffit pas. J'ai insisté sur le fait que la stabilité apparente des subventions accordées à nos collectivités territoriales via des systèmes de dotations (DETR, DSIL) cache en réalité, du fait de l'inflation, une baisse de moyens réels. **Dans mon département, le Morbihan, le montant de ces dernières a diminué de 2 millions d'euros en 2025. Les élus de tous bords nous alertent : faute de**



soutien, ils annulent des projets, avec des effets en chaîne sur les entreprises locales et l'économie des territoires.

Mon message a été clair : sans révision des choix budgétaires, ces coupes pèseront lourdement sur la croissance, l'investissement et l'emploi. J'ai ainsi appelé le Gouvernement à retrouver le chemin de la sagesse et à redonner aux collectivités les moyens d'agir au service des entreprises et des habitants.

Achats responsables : la Région Bretagne agit !



En session du Conseil régional le 27 mars 2025, j'ai présenté un point d'étape du SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables). La Région, collectivité pionnière en matière d'achats responsables, a fait de sa commande publique un levier majeur de relocalisation et d'accélération des transitions. Avec le SPASER 2023-2025, elle a ainsi engagé plus de 300 M€ par an d'achats avec des critères environnementaux et sociaux et près de 80% des entreprises attributaires de ces marchés ont leur siège en Bretagne historique.

De nombreux résultats concrets sont déjà visibles : soutien renforcé aux TPE-PME, valorisation du granit breton, lancement de la centrale d'achats « Breizh Achats », au service du bien manger dans les lycées et collèges et de la relocalisation de l'agriculture bretonne.

La démarche associe transparence — notamment via l'observatoire des données de l'achat public —, gouvernance partagée et accompagnement des filières pour renforcer la résilience économique des territoires.



Près de **80%** des entreprises attributaires des marchés de la Région Bretagne ont leur siège en Bretagne historique.

Achat public et « fabriqué en France »



En tant que vice-président de la Délégation aux entreprises, je suis intervenu le 18 juin 2025 lors de l'examen du rapport d'information consacré au « Fabriqué en France ». J'ai insisté sur différentes préconisations du rapport, en lien avec les recommandations émises par la commission d'enquête que j'ai présidée.

- La professionnalisation des acheteurs publics apparaît indispensable pour renforcer l'efficacité et la cohérence des procédures d'achat ;
- Il est essentiel d'assurer la traçabilité de la création de valeur car si 97% des marchés de l'État sont attribués à des entre-

prises ayant leur siège en France, une part importante de ces approvisionnements peut être réalisée à l'étranger ;

- Une mise en concurrence sur une base hors taxe doit être instaurée afin de ne pas désavantager les entreprises françaises face à leurs concurrentes européennes ;
- L'intégration des critères sociaux et environnementaux dans les appels d'offres, pour renforcer la compétitivité durable et l'ancrage local de nos entreprises est là aussi essentielle ;
- Enfin, la gouvernance de l'UGAP, qui doit s'appuyer sur un pilotage politique clair afin d'assurer la cohérence avec nos objectifs industriels et stratégiques.



Simon Uzenat
@simonuzenat



13 juin 2025 • Rennes
« Les Rendez-vous de la Relocalisation »

La Bretagne poursuit son engagement en faveur de la relocalisation, encourageant achats et approvisionnements locaux. Je suis intervenu sur la mise en perspective des achats locaux des consommateurs, des collectivités et des associations.
@LoïcHénaff > www.relocalisons.bzh

PLF
2025



Bohal 11 octobre 2024
Assemblée générale de l'Association
des Maires ruraux du Morbihan



Meslan 14 décembre 2024
Inauguration de la supérette



Théhillac 8 mars 2025
Inauguration des nouveaux aménagements
de la RD176 et du bourg



Surzur-Le Hézo 29 août 2025
Inauguration de la route entre les deux communes



Lors de l'examen de la mission « Cohésion des territoires », les 21 et 22 janvier 2025, j'ai défendu, en tant que chef de file du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, une conviction forte : on ne renforce pas les territoires en les privant de moyens. Face à des coupes budgétaires massives, nous nous sommes mobilisés pour **soutenir les collectivités locales, les territoires ruraux et le tissu associatif, en refusant qu'ils soient une fois de plus les variables d'ajustement du budget de l'État.**

Cet engagement s'est d'abord exprimé lors de l'audition de la ministre Catherine Vautrin, le 13 novembre 2024, devant la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable. J'ai rappelé que les collectivités n'ont aucune responsabilité dans le déficit public et qu'il est injuste de leur demander un nouvel effort alors que leur autonomie fiscale et financière a quasiment disparu.

J'ai dénoncé la baisse de 37,6 % des crédits du programme 112 (« impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire ») et la chute de 80 % des moyens alloués aux tiers-lieux, deux décisions qui fragilisent directement l'investissement local et la cohésion sociale. J'ai également alerté sur la réduction des crédits de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), la complexité croissante des dispositifs (CPER, CRTE, fonds vert) et le financement insuffisant des **France Services**, dont les charges pèsent toujours trop lourdement sur les communes, en particulier rurales.

Dans la continuité de cette audition, mes interventions en séance ont visé à préserver les outils essentiels du développement territorial.

✓ J'ai proposé d'abonder les crédits du **Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire** (FNADT) et des **Contrats de plan État-Région** (CPER) à hauteur de **15 millions d'euros**, amendement adopté par le Sénat.

✗ J'ai défendu l'augmentation des moyens dédiés à l'ingénierie territoriale et à l'ANCT, indispensables pour accompagner les petites communes dans leurs projets de transition écologique et d'aménagement.

✗ J'ai également plaidé pour la revalorisation de l'unité FONJEP afin de soutenir durablement le monde associatif et l'emploi des jeunes, ainsi que pour le maintien des bataillons de prévention, dispositifs humains essentiels à la cohésion sociale dans les quartiers.

✓ Enfin, j'ai défendu le **rétablissement des crédits pour les tiers-lieux**, ces espaces de lien et d'innovation au cœur de nos territoires : grâce à notre mobilisation, le rétablissement d'un financement de **13 millions d'euros** a été adopté, une victoire concrète pour la ruralité et les initiatives locales.

« **Il faut cesser de mentir aux Français, nous ne pouvons pas faire plus avec moins !** »

À travers l'ensemble de ces prises de position, j'ai voulu rappeler que la cohésion des territoires ne se résume pas à un exercice budgétaire.

Elle suppose une vision d'ensemble, une confiance dans les élus locaux et un engagement durable de l'État pour garantir à chaque territoire les moyens d'agir, d'innover et de se développer équitablement.



Logement social : face à l'urgence, l'État doit assumer ses responsabilités !

Le 8 juillet au Sénat, j'ai interrogé le Gouvernement en séance des questions orales sur le financement du Fonds National d'Aide à la Pierre (FNAP), levier essentiel pour construire des logements sociaux. Entre 2016 et 2024, les agréments de logements sociaux ont chuté de plus de 30%. En Bretagne, plus de 100 000 ménages attendent un logement, souvent pendant plusieurs années. Les collectivités locales et les bailleurs sociaux, eux, sont toujours mobilisés. Mais depuis 2018, l'État se désengage, mettant en péril la production de logements pour les plus modestes. Action Logement, qui avait apporté une contribution exceptionnelle en 2019, se retire désormais — car ce n'est pas à elle de remplacer l'État. Le 24 juin 2025, lors

du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement qui s'est réuni à Rennes, les partenaires, notamment les élus locaux et les représentants d'associations, ont quitté la réunion parce que l'État n'est pas au rendez-vous !

Le Gouvernement, par la voix de Juliette Méadel, qui répondait pour sa collègue Valérie Létard, est resté flou sur ses intentions et a renvoyé au débat sur le projet de loi de finances 2026. Pourtant, il y a urgence à agir : le FNAP risque de ne plus pouvoir financer ses missions dès 2026. Le logement est une priorité sociale et un droit fondamental. Nous demandons à l'État d'assumer ses responsabilités en garantissant un financement pérenne du FNAP.



Simon Uzenat
@simonuzenat



Vannes • 25 septembre 2025 40 ans d'Habitat et Humanisme Morbihan

En présence de Bernard Devert, président et fondateur de l'association nationale Habitat et Humanisme, nous avons rendu hommage à celles et ceux qui s'engagent depuis 4 décennies pour le logement et l'insertion des personnes en difficulté.
#Solidarité #Fraternité



Vannes 11 avril 2025

Réunion de travail avec la Chambre des notaires de Bretagne



Val d'Oust 17 juillet 2025

Découverte du projet Cheminâge, un habitat participatif et une belle dynamique de solidarité locale



Noyal-Pontivy 25 août 2025

Pose de la première pierre de 13 logements sociaux au sein du lotissement Porh Person



Gourin 14 novembre 2024

Conférence des Maires du Pays Centre-Ouest Bretagne



Saint-Nicolas-du-Tertre 7 mars 2025

Nouveaux aménagements du bourg



Locmiquélic 18 juillet 2025

Inauguration du réaménagement de la Grande Rue



Le Faouët 19 juillet 2025

Inauguration de la nouvelle place des Halles

ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE



26 27 30 31 33 63



Point
d'étape
ZAN

Du 20 au 22 février 2025, nous avons proposé 7 nouveaux « Ateliers parlementaires », notamment pour faire un point d'étape sur la mise en œuvre de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et entendre les témoignages et attentes des élus morbihannais en la matière.

Lors des débats en séance plénière des 12 et 13 mars 2025 sur la proposition de loi dite « TRACE », visant à instaurer une Trajectoire de Réduction de l'Artificialisation Concertée avec les Elus locaux, j'ai choisi de défendre une position claire et responsable. Mon engagement a été guidé par deux exigences indissociables : garantir aux élus locaux la clarté et la stabilité dont ils ont besoin pour agir et préserver l'ambition de sobriété foncière, indispensable à l'avenir de nos territoires.



Simon Uzenat
@simonuzenat



Priziac · 15 septembre 2025
Inauguration des aménagements
du centre-bourg et de l'auditoire
de justice

J'ai eu le plaisir de participer, aux côtés du Maire et conseiller départemental Dominique Le Niniven, du président du Département, de mes collègues parlementaires et des Maires du territoire, à l'inauguration des très beaux réaménagements du bourg de Priziac et de la restauration de la Maison Montlouis, exceptionnel auditoire de Justice du XVI^{ème} siècle.



LES ATELIERS
PARLEMENTAIRES

7
ateliers
parlementaires
dont 1 en
visioconférence



11h
de présence
en séance
publique les 12
et 13 mars 2025



16

interventions en
séance publique
dans le cadre de de
l'examen de la PPL
dite « TRACE »



Face à une droite sénatoriale qui est allée jusqu'à remettre en cause la réalité même de l'artificialisation des sols, j'ai aussi tenu à rappeler l'évidence. L'artificialisation est une réalité incontestable dans notre pays, avec des conséquences visibles : disparition des terres agricoles, fragmentation des espaces naturels, aggravation des risques climatiques. Au regard de ces enjeux, je considère que nous devons assumer la planification et maintenir un objectif intermédiaire de réduction de la consommation foncière, seul moyen de garder le cap vers le zéro artificialisation nette en 2050.

Au cours de la discussion parlementaire, j'ai rappelé les nombreuses difficultés que rencontrent les élus locaux à cause du manque de définitions précises et des divergences d'interprétation des services de l'État. Par ailleurs, la loi Climat et Résilience qui a instauré le ZAN a ouvert le compteur de l'artificialisation l'année même de son adoption (2021), compliquant la tâche des élus locaux. C'est la raison pour laquelle j'ai soutenu le report de l'objectif intermédiaire de -50% de 2031 à 2034.

J'ai également insisté sur un point essentiel : de nombreuses collectivités, en Bretagne en parti-

« Pour apporter des solutions, notre partie de l'hémicycle revendique d'assumer la planification, dans l'intérêt de l'agriculture et de la lutte contre les conséquences du dérèglement climatique. »

culier, ont déjà investi des moyens considérables pour adapter leurs documents d'urbanisme et bâtir une trajectoire partagée. Il serait profondément injuste de remettre en cause ce travail au gré d'expérimentations ou de nouvelles incertitudes législatives. La priorité est que l'État assume pleinement son rôle en harmonisant les règles et en accompagnant les élus, plutôt que d'ajouter de nouvelles définitions changeantes.

Enfin, j'ai défendu le rôle des régions dans cette politique de sobriété foncière. En Bretagne, nous avons démontré que nous pouvions bâtir un consensus large, en associant toutes les sensibilités politiques et tous les échelons du territoire. C'est l'un des messages forts de la conférence régionale de gouvernance bretonne. Revenir sur cette méthode, comme le propose le texte adopté par la majorité sénatoriale, c'est fragiliser ce qui fonctionne et ajouter de la confusion.

Mon fil conducteur est clair : ne pas défaire ce qui a été construit, donner de la stabilité et de la sécurité juridique à celles et ceux qui sont en première ligne.

La Région Bretagne
volontariste en matière
de sobriété foncière



Lors de la session du 27 mars, je suis intervenu au nom du groupe social-démocrate sur la contribution de la Région Bretagne aux orientations 2026-2030 de l'EPF Bretagne (Etablissement

public foncier) dans le cadre d'une stratégie régionale de sobriété foncière en cours d'élaboration, durant laquelle j'ai pu redire ma position sur la proposition de loi TRACE.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



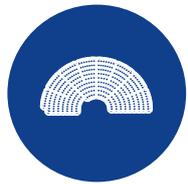
90

élus mobilisés



15h

d'échanges et de propositions



amendements portés en tant que cosignataire, 6 amendements adoptés

19

Cette proposition de loi renforcera les inégalités territoriales en pénalisant les territoires exemplaires en matière de sobriété foncière et compromettra définitivement, avec l'abandon de la cible intermédiaire, l'objectif du ZAN en 2050. Ce texte n'apporte pas les réponses attendues par les élus locaux, qui réclament avant tout de la lisibilité, de la stabilité et un accompagnement financier et technique adapté. Avec mon groupe, nous avons pu obtenir quelques avancées — en particulier pour mieux diagnostiquer la qualité des sols, intégrer les projets favorables à la transition écologique dans la territorialisation et améliorer la transparence sur la consommation foncière — mais le compte n'y est pas !

Ma position a donc été constante : les reculs proposés par la droite sénatoriale fragilisent nos objectifs collectifs et il faut éviter que des règles trop rigides ou changeantes ne pénalisent nos élus locaux. Mon combat est celui de la clarté, de la stabilité et de l'efficacité, au service d'une sobriété foncière ambitieuse mais pragmatique. Refusant les reculs proposés, j'ai choisi de ne pas prendre part au vote final (j'ai respecté la cohésion de mon groupe mais je ne me retrouvais pas dans la position d'abstention de mes collègues). Il reviendra désormais à l'Assemblée nationale de se prononcer.



NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE



16 26 27 30 31 33 63



Rieux

L'Est morbihannais frappé par les inondations

Images de drone prises le 31 janvier 2025

Vendredi 31 janvier 2025, j'étais aux côtés des élus et agents des communes de Saint-Perreux, Rieux et La Roche-Bernard, mobilisés face aux conséquences des crues exceptionnelles qui ont durement touché l'Est du Morbihan.

J'ai salué l'engagement sans faille des services de l'État, des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, des militaires du 3^e RIMA de Vannes, de l'Association des Maires et des présidents d'EPCI du Morbihan, des élus et agents de nos collectivités ainsi que des bénévoles de nos associations, sans oublier la solidarité remarquable des habitant-e-s très nombreux à se porter volontaires pour donner un coup de main.

Nous avons pu nous réjouir qu'aucune victime grave ne fût à déplorer. Nous le devons très largement à la gestion remarquable et à l'anticipation des élus locaux, agents et services de secours (circulation, distribution de parpaings et matériels, sécurité, etc.), qui continuent de tirer tous les enseignements de cet épisode afin d'améliorer les réponses à l'avenir. Plus que jamais, face à la recrudescence prévisible de ces calamités liées aux dérèglements climatiques, il conviendra que l'État et l'Europe soient aux côtés des collectivités pour agir sur leurs causes et accélérer la mobilisation en faveur

des transitions et l'adaptation au dérèglement climatique.

Alors que s'amorçait l'après crue, toutes nos pensées sont allées vers les familles, les acteurs économiques et les collectivités touchées, dans le Morbihan, en Ile-et-Vilaine et en Loire-Atlantique. Nous sommes restés à leurs côtés dans les semaines et les mois qui ont suivi.

Retrouvez en vidéo les élus sur le terrain



La Roche-Bernard



Saint-Perreux



« Mairies, associations : les cœurs battants de la République ! »»

Tout au long de l'année parlementaire écoulée, **les Maires et les élus locaux morbihannais ont une nouvelle fois démontré leur exceptionnelle mobilisation pour moderniser et renforcer les services publics de proximité** que représentent les mairies, les centres techniques municipaux, les sièges de nos intercommunalités, les espaces France Services. Ces investissements structurants contribuent à réduire significativement l'empreinte écologique, à améliorer la qualité de vie au travail des agents et à toujours mieux accueillir et répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyen-ne-s. Le soutien aux acteurs associatifs participe de cette même vitalité démocratique et agit comme un accélérateur de liens et de cohésion grâce à l'engagement remarquable des dizaines de milliers de bénévoles morbihannais.



Inguiniel 27 septembre 2025
Inauguration des locaux réhabilités de la Mairie



Malestroit 6 mars 2025
Extension du siège de l'Oust à Brocéliande Communauté



Riantec 19 juin 2025
Inauguration des travaux de rénovation et d'extension de la Mairie



Arradon 3 juillet 2025
Edification des premiers murs de la Maison des Associations



Landévant 6 décembre 2024
Inauguration du nouveau Centre technique municipal



Allaire 5 octobre 2024
Inauguration de l'extension de la Mairie et de l'espace France Services

NOS ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE



S'éveiller et grandir en Morbihan grâce aux collectivités locales

Il fait bon naître et grandir en Morbihan grâce aux élus locaux qui investissent dans des équipements d'accueil chaleureux, modernes et fonctionnels, pensés pour les tout-petits et leurs familles, et aux professionnel-le-s, en particuliers les assistant-e-s maternelle-s qui prennent soin de tous les bout'choux. MAM, relais petite enfance, lieux d'accueil enfants-parents, accompagnement individualisé : les collectivités morbihannaises sont au rendez-vous pour développer l'apprentissage de la sociabilité chez les bambins et favoriser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes afin de pouvoir plus facilement concilier vie familiale et vie professionnelle.



Saint-Barthélemy 16 mai 2025
Inauguration de la MAM « Grandir et M'amuser »



Lizio 9 novembre 2024
Inauguration de la Mam'enchantée



Baud 25 avril 2025
Inauguration du pôle communautaire petite enfance « Baud'Com'tout »



La Gacilly 13 septembre 2025
Inauguration de la MAM « La cabane aux tortues »



Soutien à toutes nos forces de sécurité



Beignon 14 décembre 2024
Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers du centre de Guer



Vannes 20 juin 2025
Cérémonie de départ du colonel de Gendarmerie Aurélien Ardillier



Vannes 16 septembre 2025
Rencontre avec Laurent Evano, président, et des membres du bureau de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Morbihan



Ploërdut 7 février 2025
Passation de commandement au CIS



Lorient 13 juillet 2025
Cérémonie du 14 juillet



Vannes 22 septembre 2025
Journée de mémoire de l'Administration pénitentiaire à la Maison d'arrêt



Vannes 16 juin 2025
Prise de fonction du nouveau directeur départemental de la Police nationale, Sébastien Sarti



Ploërmel 14 juillet 2025
Cérémonie du 14 juillet

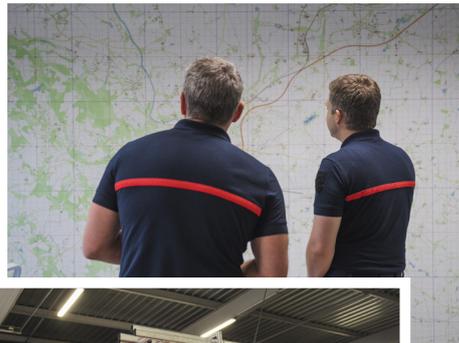
**VOS PRÉOCCUPATIONS
NOS ACTIONS**

« En immersion avec les »



Depuis le début de mon mandat sénatorial, je tiens à partager le quotidien de celles et ceux qui assurent, sur tous les territoires, les missions de service public dans l'intérêt général de nos concitoyens. Lundi 18 août, j'ai ainsi passé douze heures en immersion aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et volontaires (SPV) du Centre d'Incendie et de Secours Principal de Pontivy. En 2024, les 15 SPP et les 57 SPV ont effectué 1733 interventions.

7H30



Prise de garde, vérification du matériel et échanges avec les agents du centre.



9H15



Footing et activités sportives.

10H10

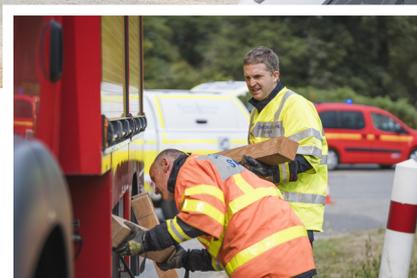


Départ en intervention pour un arrêt cardio-respiratoire sur la commune de Pontivy. La personne n'a malheureusement pas survécu mais il faut saluer la mobilisation de nos concitoyens « bons samaritains » grâce aux applications « Sauv'Life » et « Staying alive » et le professionnalisme des équipes du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 56) et du SMUR du Centre Hospitalier du Centre Bretagne (CHCB).

11H05



Départ en intervention à Kerfouron pour désincarner un technicien qui s'est retrouvé coincé sous un camion nacelle. Après l'intervention des SPP et SPV de Pontivy, Kerfouron et de Noyal-Pontivy, du SMUR-CHCB et de la gendarmerie, la victime a été hélicoptérée en urgence absolue à Lorient.



13H15



Déjeuner à la caserne avec les agents et échanges sur leurs parcours et les priorités d'actions pour améliorer les conditions de travail et fidéliser les nouvelles générations de volontaires.

14H10

Départ en intervention pour un accident sur la voie publique à Pontivy. La victime a été très rapidement prise en charge par les sapeurs-pompiers mais, dans le contexte de régulation des urgences, il a fallu attendre plusieurs dizaines de minutes avant d'obtenir la confirmation du médecin régulateur que nous pouvions la conduire aux urgences du CHCB.

15H50



Simulation d'exercice incendie pour bien comprendre les procédures d'intervention, les exigences techniques et la rigueur indispensables pour garantir la sécurité des biens et des personnes.



17H30



Entraînement sur la grande échelle haute de 32 mètres.

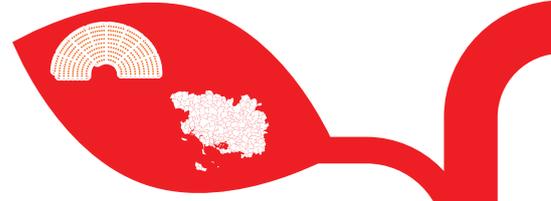


18H45

Douche puis échanges avec les sapeurs-pompiers volontaires qui s'apprêtaient à prendre leur garde.

Je renouvelle mes plus chaleureux remerciements au chef de centre, le capitaine Ronan Le Gal, et à l'ensemble des agents pour leur accueil et leur bienveillance : Gwénaél, Jean-Noël, David, Franck, Enzo, Tangi, Matthieu, Romain et Amélie. Alors qu'ils sont mobilisés sans relâche en Morbihan et dans le pays (comme en atteste l'engagement de plusieurs dizaines de sapeurs-pompiers morbihannais pour combattre les incendies dans l'Aude), je tiens une nouvelle fois à exprimer ma plus profonde reconnaissance et gratitude aux SPP et SPV de notre département. Ils savent qu'ils peuvent compter sur ma plus totale détermination pour garantir leurs moyens d'action aujourd'hui et demain.

L'accès aux soins pour tous partout !



Un nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) à Redon qui bénéficiera à l'Est morbihannais



Redon 26 août 2025
Inauguration de l'IFSI

Aux côtés notamment du président de la Région Bretagne, Loïc Chesnais-Girard, du président de Redon Agglomération, Jean-François Mary, du Maire de Redon, Pascal Duchêne, de la directrice du Centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir (CHIRC), d'une représentante de l'ARS Bretagne, nous avons inauguré le nouvel IFSI de l'hôpital de Redon, installé sur le site du lycée Beaumont.

En tant qu'élu régional référent de Redon Agglomération (jusqu'en janvier 2025), je me suis fortement mobilisé pour assurer l'ouverture de ce nouvel IFSI dès la rentrée 2025, aux côtés des élus et des forces vives du territoire. Le renforcement local des formations en santé et en aide à la personne avait ainsi été clairement identifié comme une priorité par la Commission Territoriale Emploi Formation Insertion.

Ce projet répond à des enjeux majeurs pour l'Est du Morbihan : améliorer la couverture des besoins en santé et accompagner la reconstruction tant attendue du CHIRC.

Les élus locaux forces de solutions pour améliorer l'accès aux soins : l'exemple de Baud Communauté



Melrand 4 septembre 2025
Visite du centre de santé

L'accès aux soins fait partie des priorités de nos concitoyens. Pour répondre à cette attente légitime, les élus locaux de notre département, dont ce n'est pourtant pas la compétence, se démenent et multiplient des initiatives qui ont fait leurs preuves.

Le 4 septembre 2025, j'ai ainsi convié le directeur de la délégation départementale du Morbihan de l'ARS, Olivier Coudin, à venir découvrir le travail réalisé sur le territoire de Baud Communauté. Nous le remercions pour son écoute attentive. Soins non programmés, prise en charge du grand âge, formation : nous avons pu visiter plusieurs équipements de santé, échanger avec les professionnels et faire remonter les préoccupations des Maires (pérennité des financements, régulation de l'installation, renouvellement des générations...).

Face à la morosité ambiante, les élus locaux du Morbihan sont plus que jamais à la manoeuvre et démontrent qu'il n'y a pas de fatalité lorsque la volonté politique s'exprime. L'État doit plus que jamais être à leurs côtés et ne pas se dérober !



Melrand
Visite de la MAPA



Pluméliau-Bieuzy
Échanges avec les professionnels du pôle médical



Lire dans
#LeRécap'

Quelques-uns des amendements que j'ai déposés, cosignés et défendus en séance plénière



Retrouvez toutes mes interventions en vidéo dans le cadre des débats parlementaires sur le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025

- #CotisationsApprentis
- #CotisationsHeuresSupplémentaires
- #RecrutementSoignants
- #ComplémentairesSanté
- #InfirmiersPatienteAvancée
- #InstallationMédecins
- #AccèsIVG
- #Médicaments
- #CongéMaladieElus
- #Réemploi



Baud
Échanges avec les professionnels au pôle santé/IFAS

NOS ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE

SANTÉ

PLF
2025

Financement des formations sanitaires et sociales : l'État doit honorer sa parole !

Le Sénat a adopté l'amendement que j'ai déposé et défendu visant à garantir que l'État respecterait bien ses engagements dans le cadre du protocole État-Régions en faveur des formations sanitaires et sociales signé 14 mars 2022. Permettant de pérenniser les créations de places prévues dans le cadre du Ségur de la Santé, ce protocole prévoyait un soutien financier pérenne à hauteur de 273,1 millions d'€ à compter de 2025. Il s'agit d'une victoire importante car « nos concitoyens, notamment dans les territoires ruraux, comptent sur les infirmiers et les aides-soignants pour accéder aux soins ».



Santé mentale : l'urgence d'une réponse globale et coordonnée

→ Le 9 avril 2025, lors du débat en séance plénière sur la santé mentale intitulé « quels moyens pour en faire une priorité ? », j'ai alerté le Gouvernement sur l'urgence d'une réponse globale face à une crise devenue structurelle, véritable bombe à fragmentation. J'ai dénoncé la fermeture de lits, le manque de psychiatres et les freins liés à la responsabilité juridique. J'ai plaidé pour une stratégie nationale coordonnée, sur le modèle de la lutte contre le cancer, afin de restaurer l'attractivité des métiers de la psychiatrie, de mieux accompagner les patients quel que soit leur âge et de renforcer le lien avec leurs proches.



Participation au débat organisé par la section du Centre Bretagne de la Ligue des Droits de l'Homme : « Accès aux soins : demain, la fin des déserts médicaux ? »

Rohan
23 novembre 2024

LES TRANSPORTS SANITAIRES PARTICIPENT AU SERVICE PUBLIC DE LA SANTÉ



PUBLIC
SÉNAT

Prendre soin des Morbihannais-es

→ Le 21 décembre 2024 à Pluherlin, nous avons inauguré le nouveau cabinet médical de Pluherlin, rattaché au pôle de santé des Grées de Malansac, aux côtés notamment du Maire, Jean-Pierre Galudec, du président de Questembert Communauté, Patrice Le Penhuizic, et de mon collègue député et conseiller régional, Paul Molac. Construit en seulement six mois, ce bâtiment écologique en bois et paille accueille infirmières et médecins. Fruit de la mobilisation exceptionnelle des élus du territoire, cet équipement et contribuera à lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins, à améliorer la prévention et à renforcer l'offre médicale de proximité à bénéfice des habitants.

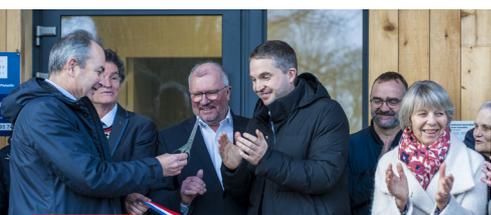
→ Le 25 avril 2025 à Carentoir, nous avons posé la première pierre du Village Santé, aux côtés du Maire David Naël et de nombreux élus du territoire. À proximité du centre-ville, le site de l'ancien « Chambord » deviendra un lieu de référence pour l'accès aux soins, en complément du renouveau de l'offre hospitalière attendu à Redon. Cet équipement accueillera ainsi de nombreux praticiens (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, dentiste, ostéopathe, ...). Comme à Baud, il convient de saluer l'engagement des élus qui ont porté ce projet depuis de nombreuses années et des professionnels de santé mobilisés en ruralité.

→ Le 16 mai 2025 à Vannes, j'ai visité le service du Réseau d'Imagerie médicale Vannetais (RIVA), également présent à Auray, Muzillac et Malestroit. Nous avons échangé avec les équipes, encadrées par le docteur Eric Chevallier, médecin radiologue et président de la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR) pour le Morbihan et la Bretagne autour de plusieurs défis : pénurie de professionnels, logique de financiarisation qui fragilise la profession ou les temps d'attente rallongés, pouvant aller jusqu'à un an pour certains examens de dépistage. Il s'agit là d'une priorité absolue tant la prévention et la prise en charge rapide conditionnent l'espérance de vie en bonne santé.

→ Le 4 septembre 2025 à Lorient, j'ai participé à l'inauguration de la Maison du don, première du genre en France, implantée en zone commerciale à titre expérimental. Ce nouvel établissement s'inscrit dans le programme national « Ambition Plasma » visant à renforcer l'autonomie sanitaire du pays.



Carentoir 25 avril 2025
Pose de la 1^{ère} pierre du Village Santé



Pluherlin 21 décembre 2024
Inauguration du cabinet médical de Pluherlin rattaché au pôle de santé des Grées de Malansac



Vannes 16 mai 2025
Visite du réseau d'imagerie médicale vannetais (RIVA)

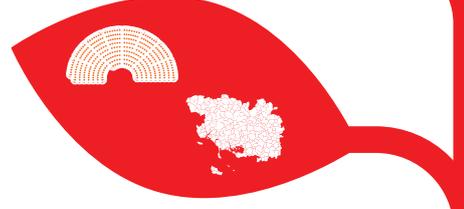


Lorient 4 septembre 2025
Inauguration de la Maison du don portée par l'Établissement français du sang de Bretagne





« Nous devons assumer la régulation de l'installation des médecins. »



Conformément à mon engagement de campagne n°17, je suis mobilisé depuis le début du mandat sénatorial pour mettre en place la **régulation de l'installation des médecins**, généralistes comme spécialistes. Face aux pertes de chances et aux inégalités d'accès aux soins, notamment dans les territoires ruraux, nous ne pouvons plus nous contenter de demi-mesures ! Face à la pénurie, le conventionnement sélectif apparaît comme une solution efficace pour limiter les déséquilibres, par exemple un nouveau médecin ne pourra être conventionné qu'à la cessation d'activité d'un médecin de la même zone, à l'exception des zones sous-dotées.

→ **Le 13 novembre 2024**, en Commission aménagement du territoire et développement durable (CATDD), je me suis exprimé en tant que chef de file du groupe socialiste sur le projet de rapport d'information « inégalités territoriales d'accès aux soins : aux grands maux les grands remèdes ! »

« Nous partageons tous le même constat : les écarts entre les territoires sont importants. Même dans les départements où la situation semble s'être améliorée, des disparités apparaissent selon les endroits. La pénurie de médecins que nous connaissons va durer. Notre rapporteur a raison : un big bang est nécessaire, la politique des petits pas ne suffit plus.

Nous soutenons un grand nombre des recommandations formulées, comme celles qui sont relatives aux stages, aux téléconsultations, à l'ouverture d'antennes de facultés de médecine dans les villes moyennes - cela se fait déjà dans le Morbihan, par exemple. À ce propos, la question centrale est celle des moyens des universités. Les mesures budgétaires annoncées par le Gouvernement ne vont pas améliorer leur situation !

On observe un recul sur la question de la régulation de l'installation des médecins. Même si le sujet ne fait pas consensus, celle-ci est indispensable dans une période de pénurie. Elle est déjà en vigueur en Allemagne. [...] Il faut soumettre toutes les aides à des conditionnalités strictes. Je pense notamment à celles qui sont allouées pendant la formation en contrepartie de l'engagement à exercer dans une zone sous-dense. L'exigence de remboursement si le contrat n'est pas respecté n'est pas suffisante, car les jeunes praticiens ont bien compris qu'ils pouvaient très vite rembourser s'ils s'installaient dans des zones où la patientèle dispose de hauts revenus. Dès lors, ils n'honorent pas souvent leur contrat.»

→ **Le 22 novembre 2024**, en séance plénière, je suis intervenu en défense de plusieurs amendements au PLFSS pour 2025, que j'avais cosignés et qui ont été rejetés par la droite sénatoriale.

« Les inégalités d'accès aux soins explosent : tous les chiffres le démontrent. La situation a continué de se dégrader fortement ces dernières années : le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous chez un médecin généraliste a doublé entre 2019 et 2024. Ces inégalités se creusent au détriment des habitants des territoires ruraux. Leur espérance de vie est inférieure à la moyenne nationale, notamment du fait de la perte de chance que constitue le difficile accès aux soins. La situation, madame la ministre, est absolument inacceptable. Nous ne pouvons ni ne devons nous y résoudre.

Les habitants et les élus des territoires concernés, qui se battent au quotidien, ont plus que le sentiment d'être abandonnés. Nous ne pouvons accepter cet état de fait plus longtemps. Je vous avoue être assez choqué par un argument qui a été avancé : l'expression révélatrice de « cabinets secondaires » revient, d'une certaine manière, à considérer les Français des territoires ruraux comme des citoyens de seconde zone !

De notre point de vue - et nous sommes nombreux à le partager -, nous sommes en droit d'attendre au minimum la régulation de l'installation des médecins, ne serait-ce que dans les zones les mieux dotées. L'argument qui nous est opposé est celui de la pénurie. Justement, madame la ministre, en temps de pénurie, un rationnement est mis en place ! Notre responsabilité, jusqu'à ce que la situation dans quelques années soit rétablie, est de limiter les déséquilibres.



Le modèle allemand de « planification des besoins »



Dans le cadre d'une mission d'information sur les déserts médicaux, nous avons effectué un déplacement en Allemagne les 24 et 25 octobre 2024. Nous y avons rencontré les principales instances de santé fédérales pour étudier leur modèle de « planification des besoins », qui s'apparente à un conventionnement sélectif et contribue activement à l'équité territoriale dans l'accès aux soins.



→ **Le 12 mai 2025**, en séance plénière, j'ai pris la parole sur l'article 3 de la proposition de loi « visant à améliorer l'accès aux soins dans les territoires ». « Ce qui est frappant, c'est que ce sont en premier lieu les médecins qui sont évoqués, et non les besoins de santé de nos concitoyennes et de nos concitoyens, lesquels attendent désespérément de pouvoir être suivis sur leur territoire. Nous avons là un désaccord de fond. Ainsi, sur les travées de la droite de cet hémicycle, on considère que, parce qu'il y a une pénurie, on ne peut réguler. De notre côté, nous affirmons que, justement, c'est parce qu'il y a une pénurie qu'il faut réguler. Bien des exemples, au fil de l'histoire, montrent que, pour limiter les déséquilibres entre les territoires, cette démarche est indispensable. Sur les deux mesures phares proposées, en particulier celle des cabinets secondaires - je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit sur le renvoi au décret et les incertitudes qui en découlent -, la réalité est claire. Pour prendre l'exemple de la région Bretagne, à côté des zones rouges, on ne retrouve pas de zones relativement mieux dotées. Certaines sont simplement moins mal dotées que les zones rouges... Comment, dans ces conditions, mettre en œuvre la mesure ? Au-delà, même s'ils ne sont pas les seuls concernés, ce sont principalement les territoires ruraux qui souffrent des pertes de chance et d'espérance de vie. Or le message que nous leur adressons, aujourd'hui, c'est qu'ils bénéficieront, au mieux, d'un cabinet secondaire ! »



Mieux reconnaître la profession d'infirmier

Définitivement adoptée à l'unanimité par le Sénat le 19 juin puis promulguée le 28 juin, la proposition de loi portant sur la profession d'infirmier marque une évolution attendue du rôle de ces professionnel-le-s de santé, pilier essentiel de notre système de soins. Elle consacre une reconnaissance accrue de leurs compétences, en élargissant leurs missions au-delà des soins traditionnels : prévention, suivi de pathologies chroniques, dépistage, voire consultations et diagnostics dans certaines situations.

Toutefois, ces nouvelles prérogatives restent strictement encadrées. Les infirmiers ne pourront prescrire que de façon limitée et uniquement en coordination avec les médecins. Le texte prévoit également une extension maîtrisée de la pratique avancée infirmière (IPA) vers des champs comme la protection maternelle et infantile (PMI), la santé scolaire ou encore l'aide sociale à l'enfance (ASE). Enfin, une expérimentation sera lancée dans cinq départements, permettant à des structures coordonnées de tester la réalisation d'actes actuellement hors du champ propre des infirmiers.

Mes collègues du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain et moi-même rappelons notre total soutien à la profession infirmière qui joue un rôle capital dans l'accès aux soins, notamment dans les territoires ruraux. Mais la délégation de tâches, aussi nécessaire soit-elle, ne doit pas nous dispenser d'adopter des mesures courageuses, en particulier la régulation de l'installation des médecins.

Infirmier en pratique avancée (IPA) : le décret est enfin paru !

Dans la continuité des actions entreprises pendant l'été 2024 - rencontre au Faouët et envoi d'un courrier à la Ministre -, je suis intervenu dans le cadre du PLFSS pour 2025 afin de rappeler l'urgence de publier les décrets d'application de la loi du 19 mai 2023 sur l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé, attendus alors depuis plus d'un an et demi. Le décret (n° 2025-55) relatif aux conditions de l'accès direct de l'infirmier en pratique avancée a fini par être publié le 20 janvier 2025.



Groix 15 juillet 2025
Visite de l'EHPAD « Ty Laouen »



Josselin 7 janvier 2025
Inauguration du Centre hospitalier



Grand âge

J'ai défendu un amendement visant à concrétiser l'engagement du Gouvernement de **recruter 6 500 soignants en Ehpad en 2025**, en accélérant le calendrier dans le cadre de l'objectif global de 50 000 ETP supplémentaires d'ici 2030. L'amélioration du taux d'encadrement en Ehpad, et donc le recrutement de soignants, constitue une priorité absolue pour garantir des soins de qualité à nos aînés. Dans le Morbihan, le manque de personnel entraîne la fermeture de lits, alors que 1.600 lits supplémentaires seraient nécessaires pour répondre aux besoins d'une population stable. Cet amendement a été rejeté par la droite sénatoriale mais le Gouvernement de l'époque s'était engagé à respecter l'objectif de 50 000 ETP supplémentaires.

 **Simon Uzenat**
@simonuzenat

10 avril 2025 · Lorient
Dans la continuité de mes échanges avec les acteurs morbihannais de la santé, j'ai rencontré le 10 avril le syndicat CFDT Santé-Sociaux du GHBS. Ses représentants ont exprimé leurs inquiétudes face à un climat social tendu, des conditions de travail dégradées et un dialogue insuffisant. Je les ai remerciés pour leur engagement et réaffirmé la nécessité d'un dialogue transparent et d'un soutien fort de l'ARS, notamment pour le secteur médico-social.



Baud 4 avril 2025
Inauguration du nouveau pôle santé et de l'IFAS

Former les professionnels de santé là où on a besoin d'être soignés

Adoptée définitivement par le Sénat le 18 juin et promulguée le 27 juin 2025, la proposition de loi visant « à améliorer l'accès aux soins par la territorialisation et la formation » adapte la formation médicale aux besoins des territoires. Face à la désertification médicale, elle offre une réponse structurelle : prioriser les places en médecine selon les besoins locaux et renforcer le rôle des conseils territoriaux de santé, avec pour objectif de former plus là où on en a le plus besoin.

Le texte facilite aussi le retour des étudiants français formés dans l'Union européenne et crée des passerelles entre les métiers paramédicaux et la médecine. Il prévoit enfin un renforcement de l'offre de formation dans les territoires fragiles.

Soutenu par le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, ce texte constitue une avancée concrète contre les inégalités d'accès aux soins et appelle à une stratégie nationale ambitieuse pour revaloriser les carrières et soutenir les installations médicales.



Saint-Perreux 22 mars 2025
Réunion d'information du comité d'appui au Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir



ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE



19 21 56 57 58 59

VOS PRÉOCCUPATIONS NOS ACTIONS



8H30

Néant-sur-Yvel École enchantée

Le lundi 1^{er} septembre 2025, jour de rentrée scolaire, j'ai tenu à aller à la rencontre des élus, des élèves, des parents d'élèves, des enseignants et des personnels des collectivités et de l'Éducation nationale dans six établissements scolaires, publics et privés, du Pays de Plœrmel :

→ à l'école Enchantée de Néant-sur-Yvel, aux côtés du Maire Philippe Louapre et de ses adjoints (photo de couverture)

→ à l'école Saint-Joseph de La Trinité-Porhoët, aux côtés du Maire Michel Philippe et de représentants de la direction diocésaine

→ au Lycée La Mennais à Plœrmel, accueilli par la directrice Véronique Calas

→ au Lycée Mona Ozouf à Plœrmel, dont je suis administrateur au titre de la Région Bretagne, avec le proviseur Laurent Véron et ses équipes. Une première rentrée au complet, qu'il s'agisse des effectifs (de la seconde à la terminale) ou des bâtiments (après la livraison du CDI, du foyer et de la cour végétalisée). Le déjeuner au restaurant scolaire nous a permis de saluer les personnels de la Région et de rendre une nouvelle fois hommage à leur professionnalisme au service du « bien manger dans les lycées bretons ».

En début d'après-midi, je me suis rendu à Mauron, accompagné du Maire Yves Chasles :

→ au collège public Madame de Sévigné

→ au collège privé Marie Immaculée

Un grand merci aux responsables d'établissement, aux enseignants et aux agents ainsi qu'aux Maires et élus locaux, pour leur mobilisation de chaque instant au service de la réussite éducative de tous les jeunes Morbihannais-es !



Très belle rentrée à toutes et à tous !
Distro skol mat d'an holl !
Bonne enretournée !



9H30

La Trinité-Porhoët École Saint-Joseph

10H30



Plœrmel Lycée La Mennais



11H30



Plœrmel Lycée Mona Ozouf



Revivez cette journée de rentrée en vidéo

13H45



Mauron Collège public Madame de Sévigné



Mauron Collège privé Marie immaculée

15H

PLF
2025

Améliorer les conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissage des élèves



Le 22 janvier, je suis intervenu pour défendre un amendement visant à annuler la suppression de 4 000 postes dans l'Éducation nationale. Dans le Morbihan, le DASEN avait laissé entrevoir des évolutions positives, notamment dans les écoles rurales, grâce à ces moyens humains supplémentaires.

J'ai rappelé que les trois quarts des fermetures de classes touchaient les territoires ruraux et que le nombre moyen d'élèves par classe en France restait supérieur à la moyenne européenne. La baisse démographique doit donc être

mise à profit pour améliorer à la fois les conditions d'enseignement — afin de rendre le métier plus attractif — et les conditions d'apprentissage, en particulier pour les enfants issus des milieux modestes, qu'ils vivent en zones rurales ou dans les quartiers prioritaires.

J'ai salué l'effort consenti par le Gouvernement qui doit être poursuivi dans la durée pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens et renforcer nos services publics. La droite sénatoriale a voté contre cette mesure de bon sens, se contentant d'une réduction de moitié de l'effort initial.



Plaudren 1^{er} mars 2025

**Inauguration de la nouvelle école publique
« Le sac de billes »**



Réguiny 27 juin 2025

Visite école publique Joseph Urien

Aux côtés du Maire Jean-Luc Le Tarnec et deux de ses adjoints, Cédric Josso et Jean-Michel Letellier, j'ai tenu à prendre la mesure des dispositions mises en place par la commune afin de garantir la qualité et la sécurité de l'accueil des enfants au sein de la nouvelle école publique Joseph Urien, dans l'attente du résultat de la procédure contentieuse et des travaux qui devront être réalisés à la suite des maléfactions constatées. Je suis resté pleinement mobilisé aux côtés des élus de la commune.



Inguiniel 27 septembre 2025

Inauguration des travaux l'école Nicole Rousseau



Favoriser la mixité sociale et scolaire

Le 10 octobre 2024, avec mes collègues du groupe socialiste, nous avons défendu une proposition de loi, dont j'étais cosignataire, pour assurer la mixité sociale et scolaire dans les établissements publics et privés sous contrat.

Le Gouvernement, allié à la droite sénatoriale, a rejeté ce texte en bloc, y compris les mesures les moins contraignantes visant simplement à mieux mesurer la mixité scolaire en France.

Pilier de la République, l'École doit permettre à tous les élèves de recevoir une éducation de qualité et au-delà, de grandir et d'apprendre ensemble. Or les études montrent que la France est l'un des pays où le milieu social des élèves conditionne le plus leur réussite scolaire et que le fossé s'accroît entre l'origine sociale des élèves dans le public et dans le privé.

La mixité doit être une priorité afin que tous les élèves aient les mêmes chances de réussite et que l'école permette de faire vivre pleinement la devise républicaine.

Retrouvez
le dossier
législatif



Violences sur les mineurs, nous refusons de fermer les yeux !

Chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles en France. On estime que 24 % des adultes auraient été victimes de maltraitances graves dans leur enfance. Face à ce constat alarmant, il est urgent de dresser un état des lieux permettant de prendre les mesures fortes nécessaires et attendues contre les violences envers les mineurs au sein des établissements scolaires et des autres structures dédiés à leur accueil.

Le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER) a sollicité Gérard Larcher, président du Sénat, pour que la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport se dote des prérogatives d'une commission d'en-

quête afin d'aborder la question des violences dans les établissements scolaires. Ce travail, en écho à celui engagé à l'Assemblée nationale, aurait permis de formuler des propositions concrètes.

Les sénatrices et sénateurs du groupe SER se sont alarmés des violences systémiques dont ont été victimes des élèves au sein de plusieurs établissements d'enseignement privé. Après des décennies d'omerta, de nombreux témoignages, y compris en région Bretagne, alertent sur des abus graves et inacceptables.

Tous les enfants de la République doivent être traités dans le strict respect de la loi et être protégés par l'action de l'État.

Inscrire dans la durée la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants

Dans un contexte de libération de la parole et de révélation récente de nombreux nouveaux abus sexuels, la disparition de la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) en octobre 2025 aurait constitué un très mauvais signal pour les enfants victimes de ces violences.

Le groupe SER a donc interpellé le Premier ministre pour qu'il pérennise la CIIVISE dans ses missions actuelles et anticipe sa montée en puissance.

Le Gouvernement a annoncé en avril 2025 la prorogation de la mission de la CIIVISE jusqu'en octobre 2026. C'est une avancée, mais elle s'avère insuffisante, tant la lutte contre les violences faites aux enfants doit être une ambition nationale, partagée par toutes et tous sur le long terme.





Persquen 15 septembre 2025



À à à



Les temps longs de présence dans les territoires morbihannais • 1/2

Comme j'en ai pris l'habitude depuis le début du mandat, j'ai assuré plusieurs temps longs de présence sur le terrain, dans les communes et intercommunalités morbihannaises. Articulant réunions de travail, visites sur site et des rendez-vous au titre de la permanence parlementaire, ces déplacements permettent des dialogues approfondis avec les élu-e-s, agents, associations, entreprises et habitants, afin d'identifier les priorités d'action pour le mandat législatif et les mesures d'accompagnement à mettre en place pour faciliter l'aboutissement des projets locaux.

→ **Sur le territoire de Baud Communauté le 26 septembre 2024**, aux côtés de la Maire et présidente de l'intercommunalité Pascale Gillet et des élu-e-s, les échanges ont porté sur les questions de logement, d'assainissement, de ZAN, de santé et de sécurité autour de plusieurs temps forts : rencontre avec le Club des entreprises du Pays de Baud puis la brigade de Gendarmerie de Baud, visite du nouveau Pôle santé.

→ **À Groix le 15 juillet 2025**, avec la Maire Marie-Françoise Roger et son prédécesseur Dominique Yvon. Les échanges ont porté sur les enjeux portuaires, la desserte maritime, les services publics (découverte du nouvel équipement Ti Mam), l'accès aux soins (visite de la Maison de santé et de l'EHPAD Ty Laouen) et des projets de valorisation du patrimoine insulaire.

→ **Sur le territoire de Centre Morbihan Communauté le 17 juillet 2025**, aux côtés du président Benoît Rolland et de plusieurs adjoints et élus des communes membres. Locminé, Moréac, Saint-Allouestre, Bignan et Buléon : nous avons sillonné l'intercommunalité afin d'aborder, à travers des exemples concrets, les politiques enfance-jeunesse (visite du pôle enfance jeunesse), l'aménagement du territoire et l'insertion (visite du pôle technique de CMC, du chantier nature et patrimoine et des travaux au bourg de Buléon) et d'entreprises locales emblématiques (Menrec, TB Recyclage, Industtechnic).

→ **À Gâvres le 21 août 2025**, avec le Maire Christian Carton et plusieurs de ses adjoints. Nous avons échangé sur les enjeux actuels de la commune : le logement à l'année pour les actifs, l'eau et l'assainissement, la sécurisation de la route de la Falaise pour les mobilités actives et la reconversion des anciens sites militaires.

→ **À Moréac le 5 septembre 2025**, avec le Maire Pascal Roselier et plusieurs de ses adjoints pour évoquer les actualités et les projets structurants de la commune, en particulier le logement des salariés, les commerces de proximité et le projet de pôle culturel.

→ **À Persquen le 15 septembre 2025**, avec la Maire Myriam Chenais pour travailler avec elle sur les projets de la commune, en particulier celui de rénovation de la Mairie et de l'école, avant d'aller à la rencontre des enfants et des personnels communaux à l'espace de restauration scolaire.



Groix 15 juillet 2025 & permanence parlementaire





**Centre Morbihan Communauté 17 juillet 2025
& permanence parlementaire**



**voire rencontre,
voire écoute,
vos côtés ! >>>**



Moréac 5 septembre 2025



**Baud Communauté 26 septembre 2024
& permanence parlementaire**

**ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE**



70 71 72 73 75
76 77 78 79 80



Gâvres 21 août 2025



Guer 7 mars 2025



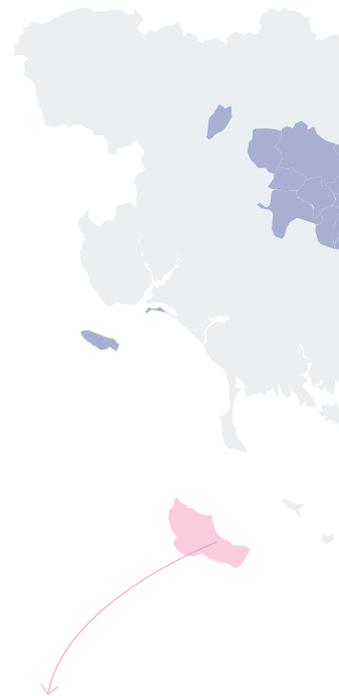
Les temps longs de présence dans les territoires morbihannais • 2/2

→ **À Belle-Île-en-Mer le 17 octobre 2024**, en présence de Maires et d'élus des quatre communes de l'île. Deux temps forts : une réunion de travail au siège de la CCBI avec les agriculteurs pour leur présenter la centrale d'achat « Breizh Achats » et envisager des actions communes ; atelier parlementaire à Sauzon consacré au projet de loi de finances et aux singularités insulaires.

→ **Sur le territoire de Redon Agglomération et des communes environnantes, le 7 novembre 2024**. Aux côtés du Maire de Saint-Jacut-les-Pins, Didier Guillotin, et de son équipe : visite de plusieurs projets de revitalisation du centre-bourg (aménagement de l'ancien site de l'ISSAT, projets de logements et de nouvelle boulangerie, MAM) ; rencontre avec les organisateurs et bénévoles du festival Mots-Zic sous les Pins. Nous nous sommes ensuite retrouvés au « Tropical Parc » avec le président de Redon Agglomération, Jean-François Mary, une vingtaine de Maires et d'élus du territoire. L'occasion d'échanger avec le dirigeant de cet équipement touristique de référence et d'aborder les grands enjeux budgétaires et financiers à quelques jours de l'examen du budget 2025.

→ **À Guer le 7 mars 2025**, aux côtés du Maire et président de l'Oust à Brocéliande Communauté, Jean-Luc Bléher, et d'une partie des élu-e-s municipaux. Après une passionnante visite de la commune, mêlant histoire, réalisations récentes et projets d'avenir, nous avons longuement échangé sur les priorités du territoire : assainissement, éducation, agriculture, aménagement... La journée s'est terminée avec la cérémonie organisée par la commune pour remercier les bénévoles locaux de la Banque Alimentaire.

→ **À Concoret le 9 mai**, avec le Maire Ronan Coignard et son adjointe Joëlle Aubert pour un temps de travail sur les projets de la commune : impact du zéro artificialisation nette, projets de logements ; visite de la résidence autonomie Le Val aux Fées et les problématiques liées à son financement et à la pénurie de médecins ; rencontre à la Maison Morgane, salon de thé et maison d'hôte du centre-bourg, illustrant le dynamisme touristique du territoire.



**Belle-Île-en-Mer 17 octobre 2024
& permanence parlementaire**

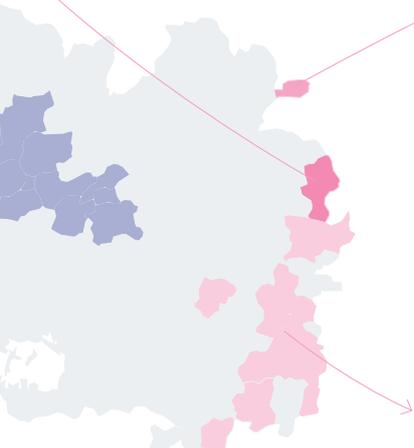




« À votre rencontre,
à votre écoute,
à vos côtés ! » »



Concoret 9 mai 2025



**ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE**

70 71 72 73 75
76 77 78 79 80



Redon Agglomération et communes limitrophes 7 novembre 2024
& permanence parlementaire

Vœux 2025 (liste non exhaustive)

C'est avec grand plaisir que j'ai retrouvé tout au long du mois de janvier les élus, agents des services publics, acteurs associatifs, socio-économiques et citoyens, pompiers et forces de sécurité des territoires morbihannais.

Temps forts de la vie locale, les cérémonies de vœux sont ainsi l'occasion de saluer l'engagement exceptionnel des Maires, adjoint-e-s et conseiller-e-s municipaux-ales qui ont à nouveau permis l'aboutissement de très beaux projets en 2024 et portent de formidables dynamiques au service de l'intérêt général pour 2025.

Une année très symbolique qui marque le 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la Libération de la poche de Lorient et qui met en lumière les racines humanistes de notre République autant que la force historique de notre peuple, capable de relever les plus grands défis.

Merci aux Maires, aux Président-e-s des communautés de communes et d'agglomération, aux équipes municipales et aux agents pour l'accueil et l'organisation de ces très beaux moments républicains !



Treffléan



Rohan



Guégon



La Croix-Hélléan



AQTA à Auray



Vannes/GMVA Région Bretagne



Val d'Oust



Locmariaquer



Gâvres



Saint-Vincent-sur-Oust



Calan



Baud



Arradon



Arc Sud Bretagne à Muzillac



Limerzel



Lanester



Larré



Melrand

Les élus morbihannais échantent avec Patrick Kanner

Le 25 janvier 2025, j'ai invité Patrick Kanner, ancien Ministre, sénateur du Nord et président du groupe socialiste, écologiste et républicain, à venir échanger, à Vannes, avec les élus morbihannais, quelques semaines après la censure du Gouvernement Barnier et quelques jours après le vote du budget pour 2025 au Sénat.



Campénéac



PNR Golfe du Morbihan



Lizio



Département du Morbihan - Préfet



Moustoir-Ac



Saint-Jean-la-Poterie



Plumelin

Rendre compte et faciliter le travail des élus



Conformément à notre engagement de rendre compte chaque année de nos actions, nous avons adressé à chaque élu-e, à l'automne 2024, une version papier du magazine qui relatait le bilan de la première année de mandat sénatorial et comprenait de nombreuses informations et ressources pratiques ainsi qu'un livret dédié au statut de l'élu-e.

Comme nous l'avions déjà fait en janvier 2024, nous avons envoyé à chaque élu-e, en janvier 2025, #LeRécap' qui rendait compte du travail réalisé d'octobre 2024 à la mi-janvier 2025, en circonscription et à Paris avec des focus sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale, le projet de loi de finances et ses impacts pour les collectivités locales.

Les « Ateliers parlementaires » de l'automne 2024, février et juin 2025 ont également été l'occasion de faire des points d'étape sur mon action parlementaire, sur le budget 2025, le ZAN, l'accès aux soins ou encore les transitions agro-écologiques.



Extension du scrutin de liste aux communes de moins de 1 000 habitants : une avancée démocratique !

Conformément à l'engagement n°15 de notre programme sénatorial, j'ai soutenu, avec mes collègues du groupe SER, deux propositions de loi, l'une organique et l'autre ordinaire, visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales pour garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité.

À un an des municipales de 2026, l'extension du scrutin de liste paritaire à toutes les communes représente une avancée majeure, soutenue par les associations d'élus locaux (AMF, AMRF, Intercommunalités de France). Il fallait mettre fin au « tir aux pigeons » qui personnalise excessivement le scrutin, sans assurer cohérence politique ni cohésion d'équipe.

Le scrutin de liste protège mieux les maires, permet de se présenter en équipe autour d'un projet commun et encourage l'engagement collectif. Il est aussi essentiel d'étendre la parité à toutes les communes, afin de renforcer la présence des femmes en politique locale.

Adoptées par le Sénat le 11 mars 2025, ces propositions ont ensuite été votées définitivement par l'Assemblée nationale le 7 avril 2025. Il s'agit désormais des lois de la République n°2025-443 et n°2025-444 du 21 mai 2025.



Le Sénat, l'assemblée de tous les élus, la maison de tous les citoyens

Comme nous avons pu le faire à de très nombreuses reprises depuis le début de mandat, nous accueillons avec plaisir les élus et les citoyens morbihannais qui souhaitent visiter le Sénat et/ou assister aux débats en séance publique.

Vous pouvez réserver un créneau en scannant le QR code, en nous téléphonant ou en nous contactant à elus56@simonuzenat.bzh (pour les élus) echangeons@simonuzenat.bzh





Aux côtés du peuple ukrainien

1 Le 14 décembre 2024 à Lorient, pour le rassemblement à l'appel de l'association « Unis pour l'Ukraine 56 » devant une ambulance mitrillée sur le front.

2 Le 22 février 2025 à Vannes, 3 ans après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, j'étais présent au rassemblement organisé par la Maison de l'Europe du Morbihan et le Mouvement européen du Morbihan, aux côtés du Maire, d'élus locaux et d'associations engagées sans relâche aux côtés de nos amis ukrainiens, dont Breizh Ukraine Solidaire.

3 Le 4 mars 2025 au Sénat, j'ai eu l'honneur d'accueillir une délégation de l'association « Unis pour l'Ukraine 56 » composée à parité d'Ukrainiens et de Français qui les soutiennent. Au programme : découverte du Palais du Luxembourg et du fonctionnement de la Chambre haute ; temps d'échange avec la présidente du groupe d'amitié France-Ukraine, Nadia Sollogoub et de membres, comme moi, du groupe d'amitié ; suivi en tribune du débat sénatorial organisé dans le cadre de l'article 50-1 de la Constitution sur la situation en Ukraine et la sécurité en Europe.

4 Le 25 mars 2025 au Sénat, pour un entretien avec Oleksiy Chernishov, Vice-premier ministre de l'Ukraine et Ministre de l'unité nationale, organisé par le groupe d'amitié France-Ukraine et en présence de l'ambassadeur d'Ukraine en France, Vadym Omelchenko.



5 Le 8 mai 2025 à Vannes pour la Journée de l'Europe, j'étais présent au rassemblement organisé par la Maison de l'Europe du Morbihan et le Mouvement européen du Morbihan. Un instant marqué de solennité à l'écoute de l'hymne européen, exprimant ainsi notre profond attachement aux valeurs qui nous unissent avec le peuple ukrainien.

6 Le 23 août 2025 à Vannes, pour le rassemblement organisé afin de marquer le 34^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine, en 1991.



Le Président de la Rada d'Ukraine s'exprime devant le Sénat



Allocution au Sénat de Ruslan Stefanchuk, président de la Rada d'Ukraine



→ Le 18 juin 2025, le Sénat a eu l'honneur d'accueillir Rouslan Stefanchouk, président de la Rada, le Parlement ukrainien. Devant la Chambre haute, il a prononcé un discours fort en soutien à la souveraineté et à la liberté de l'Ukraine, en pleine guerre face à l'agresseur russe. Cette séance exceptionnelle a été un moment fort de solidarité et de rappel de l'engagement français et européen aux côtés du peuple ukrainien qui mène un combat vital pour la défense du droit international et des libertés fondamentales.





Reconnaissance de l'État de Palestine : un pas historique pour la paix et la sécurité au Proche-Orient

(Le présent texte est daté du 23 septembre 2025)

Le 22 septembre 2025, la France a enfin reconnu officiellement l'existence d'un État palestinien.

C'est une décision historique, attendue, que nous réclamions depuis longtemps avec mes collègues socialistes. Une décision que j'ai saluée avec gravité et espoir.

Cet enjeu traverse les générations et a été, comme pour tant d'autres, l'une des racines de mon engagement politique. En février 2003, j'avais ainsi co-organisé une table ronde au Palais des Arts de Vannes intitulée « *Le Proche-Orient : quels chemins pour la paix ?* », où j'avais notamment convié mon ami Sari Hanafi, sociologue et à l'époque directeur du Centre de la diaspora palestinienne basé à Ramallah, ainsi que Uri Avnery, un journaliste israélien, décédé en 2018, qui avait fondé le mouvement pacifiste Bloc de la Paix (Gush Shalom).

La reconnaissance par la France de l'État de Palestine intervient dans un contexte tragique : à Gaza, les civils subissent bombardements, privations et déplacements forcés. Le rapport accablant de la Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU, publié le 16 septembre, a nommé les choses : un génocide est en cours, perpétré par le gouvernement d'extrême droite de Benjamin Netanyahu.

Reconnaître l'État de Palestine, ce n'est pas choisir un camp contre un autre. C'est affirmer un principe : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à vivre libres et égaux. C'est dire que la France refuse de détourner le regard face à l'horreur. C'est surtout un signal adressé à toutes celles et ceux qui, en Israël comme en Palestine, croient en une paix fondée sur la coexistence de deux États, dans la sécurité et la reconnaissance mutuelle.

Cet acte fort ne doit pas rester symbolique mais s'accompagner d'avancées concrètes :

- la fin immédiate des crimes de guerre à Gaza,
- la libération des otages israéliens détenus par le Hamas,
- l'arrêt de l'annexion de la Cisjordanie,
- le déploiement sans entrave de l'aide humanitaire,
- la protection des journalistes.

La France et l'Europe doivent accentuer la pression, avec notamment l'arrêt des ventes d'armes, la suspension de l'accord d'association UE-Israël ou encore des sanctions contre les entreprises complices de la colonisation en Cisjordanie.

Le droit international n'est pas négociable. Il s'applique à tous, partout. La paix ne se décrète pas : elle se construit, pas à pas. La reconnaissance de l'État de Palestine en constitue l'une des fondations indispensables.



Retrouvez la question d'actualité du 7 mai 2025 posée par Corinne Narassiguin au nom du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain



Vannes 24 avril 2025

Entretien avec le groupe local d'Amnesty International pour évoquer la situation au Proche-Orient et les mesures à prendre d'urgence pour faire cesser les atrocités commises contre le peuple palestinien.



Guerre commerciale entre les États-Unis et l'Union européenne

Revoir l'émission de France 3 Bretagne



Le 30 mars 2025, j'étais invité de France 3 Bretagne dans l'émission *Dimanche en Politique* pour un débat, face au représentant du Rassemblement national en Bretagne, sur la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump et ses conséquences pour l'Europe, pour la France et pour la Bretagne. Parmi les sujets évoqués :

→ À la veille de la décision du tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire des emplois fictifs des assistants parlementaires RN au Parlement européen, j'ai rappelé que les forces politiques qui remettent en cause l'État de droit, en France comme en Europe, se situent à l'extrême droite.

→ Sur les tarifs douaniers, l'Union européenne doit répliquer avec fermeté, tout en maintenant un

dialogue exigeant afin de nous donner toutes les chances de trouver des compromis dans l'intérêt de nos entreprises et de nos concitoyens.

→ J'ai réaffirmé mon opposition au traité du MERCOSUR qui est dangereux pour notre agriculture et notre souveraineté alimentaire.

→ Il faut soutenir la consommation de produits français et européens, mais nous devons pour cela structurer des filières stratégiques de production à l'échelle européenne et faire évoluer la commande publique. La Commission européenne révisé actuellement les directives de 2014 sur les marchés publics, à nous d'accompagner cette dynamique pour soutenir toujours davantage nos entreprises et nos emplois.



TRIBUNE Journal Le Monde

Futur budget de l'UE : « L'Europe a besoin de nouvelles ressources solidaires et écologiques »



Non à l'accord Mercosur !

Le 22 novembre 2024, j'ai cosigné une tribune avec Raphaël Glücksmann et 140 parlementaires appelant au rejet de l'accord Mercosur. Le 27 novembre, j'ai voté en faveur de la déclaration du Gouvernement s'opposant à l'accord d'association entre l'Union européenne (UE) et le Mercosur envisagé par la Commission européenne. Cet accord est dangereux pour notre agriculture et notre souveraineté alimentaire. Comme l'a rappelé mon collègue Didier Marie, « *le fossé entre le cadre réglementaire européen et la pratique dans les pays du Mercosur sur les normes environnementales, sanitaires et de bien-être animal*

représente un double risque, économique pour nos agriculteurs, soumis à une concurrence déloyale, et sanitaire pour les consommateurs européens. Cet accord serait également perdant-perdant pour le climat, car il entraînerait la poursuite de la déforestation de l'Amazonie, contribuant massivement aux émissions de gaz à effet de serre et à l'effondrement de la biodiversité ». Le 29 novembre 2024, nous avons adressé un courrier à la présidente de la Commission européenne pour lui demander de renégocier l'accord afin de défendre les intérêts des agriculteurs et consommateurs européens.

Morbihan-Mayotte, tous solidaires !



Trois mois après le passage dévastateur du cyclone Chido à Mayotte, j'ai souhaité organiser une grande soirée de solidarité, le 14 mars 2025 à Arradon, en soutien aux Mahoraises et aux Mahorais. Les élans de générosité qui ont immédiatement suivi la catastrophe ont été utiles mais cette dynamique a vite ralenti. Contrairement à certains messages qui se veulent prétendument rassurants, la population mahoraise continue à vivre dans le plus grand dénuement et doit faire face aux urgences alimentaire, sanitaire, éducative, psychologique et sociale.

Lors des deux tables rondes de la soirée animée par Sabrina Bakir Rio, les témoignages des élus de Mayotte et des bénévoles morbihannais qui sont intervenus sur place ont tous confirmé la nécessité de poursuivre et d'amplifier la mobilisation nationale engagée au lendemain de la catastrophe. C'est aussi le message que nous souhaitions faire passer : Mayotte a toujours besoin de notre soutien !

Je tiens à remercier pour leur présence et leurs paroles fortes :

- mon collègue de Mayotte, le sénateur Saïd Omar Oili.
- le président de l'Union départementale des CCAS de Mayotte, Saïd Salim, son homologue morbihannais Philippe Jumeau et les Mahorais qui ont témoigné grâce à une visio-conférence en direct de Mayotte.
- Rozenn Roland pour la Croix-Rouge française, Jean Vetter pour la Protection civile du Morbihan, Abdoul Boura-Miradji, sapeur-pompier volontaire du Morbihan (tous les trois se sont rendus à Mayotte dans les jours et les semaines qui ont suivi le passage du cyclone).

→ Delphine Dochter-Palleau pour la Fédération Nationale des Infirmiers du Morbihan (qui a organisé une collecte de matériel auprès des professionnels de santé).

→ les bénévoles des associations Mayotte Breizh et l'association Mahoraise Vannes Ylang qui ont été fortement impliqués dans la réussite de cet événement.

→ Vanina Guugu du Festival Les Galettes du Monde, qui a mis Mayotte à l'honneur lors de sa 16^{ème} édition fin août à Sainte-Anne d'Auray.

→ Mikidache et ses musiciens, qui nous ont offert un moment musical inoubliable et rappelé avec force la résilience souriante et optimiste des Mahorais-es.

→ les Maires Florence Prunet (Val d'Oust), Jean-Charles Lohé (Locmalo), Hervé Cagnard (Locmariaquer) qui ont pu exprimer leur soutien aux Mahorais-es, à l'image de nombreuses collectivités morbihannaises, par le vote d'une subvention en faveur de Mayotte (70 collectivités pour un montant de 230 237 €), ainsi que Pascal Barret, Maire d'Arradon, pour son accueil chaleureux et la mise à disposition de la salle La Lucarne. Les élus morbihannais sont en première ligne de la solidarité avec Mayotte.



Revoir les témoignages de soutien des élus morbihannais

Au total, 1 880 € de dons ont été récoltés au cours de cette soirée, au profit de la Croix Rouge, de la Protection civile et des associations Mayotte Breizh et Vannes Ylang.

Un immense merci à toutes et tous pour votre mobilisation et votre générosité ! Plus que jamais, l'entraide entre le Morbihan et Mayotte continue !



Retrouvez mes interventions en séance plénière sur le projet de loi d'urgence pour Mayotte, les 3 et 4 février 2025

LA PRESSE EN PARLE

ouest france
« MAYOTTE EST À GENOUX, PRIORITÉ À L'ÉCOLE »



Le Télégramme

« À ARRADON, LA SOIRÉE DE SOUTIEN À MAYOTTE S'EST DÉROULÉE ENTRE CONCERTS, TÉMOIGNAGES ET TABLES RONDES »



JOURNAL DE MAYOTTE
« SOIRÉE MAYOTTE DANS LE MORBIHAN »



Après la censure partielle de la loi Duplomb, tous aux côtés des agriculteurs pour accélérer les transitions agro-écologiques !

Saisi notamment par les sénateurs du groupe socialiste, écologiste et républicain et leurs collègues de la gauche sénatoriale, **le Conseil constitutionnel a décidé, le 7 août 2025, de censurer partiellement – s'agissant notamment de la réautorisation du néonicotinoïde acétamipride – la loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, dite « loi Duplomb »**. Ce faisant, il rappelle opportunément que l'État de droit n'est pas une coquetterie mais bien un profond sillon labouré avec soin, depuis des décennies, par les républicains de toutes les sensibilités.

Contrairement aux propos particulièrement graves d'élus de droite et d'extrême-droite qui ont osé évoquer une ingérence politique, **les Sages n'ont fait qu'assumer leur rôle de gardien de la Constitution** en soulignant que « *le législateur, en permettant de déroger dans de telles conditions à l'interdiction des produits phytopharmaceutiques contenant des néonicotinoïdes ou autres substances assimilées, a privé de garanties légales le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ga-*

ranti par l'article 1^{er} de la Charte de l'environnement » et en déclarant ces dispositions « *contraires à la Constitution* ». De très nombreux chercheurs, médecins et scientifiques ont en effet pointé les effets délétères de l'acétamipride sur la santé et sur la biodiversité, en particulier les pollinisateurs dont le rôle est central pour l'agriculture.

Seul sénateur morbihannais à avoir voté contre ce texte en première lecture le 27 janvier puis le 2 juillet 2025 à l'occasion de l'examen des conclusions de la commission mixte paritaire, je tiens une nouvelle fois à saluer la mobilisation de mes collègues parlementaires au Sénat et à l'Assemblée nationale qui ont fait le même choix et de la société civile qui s'est engagée avec force.

Plus de deux millions de citoyennes et de citoyens ont ainsi fait entendre leur voix et permettront la tenue d'un débat à l'Assemblée qui en a été privée en mai 2025.

Car oui, les agricultrices et les agriculteurs, qui sont les premières victimes des dérèglements écologiques, le savent parfaitement et agissent très massivement en ce sens : **l'avenir de l'agriculture est indissociablement lié à la protection de l'environnement, de la biodiversité et de la santé humaine**. À l'heure de l'urgence climatique, une très large majorité d'entre eux réclame avant tout la juste rémunération de leur travail et des multiples services qu'ils rendent à la société (production alimentaire, protection de l'environnement, aménagement du territoire...).

C'est bien l'agroécologie, alliant performance environnementale, économique et sociale, qui constitue notre horizon commun et pour lequel je continuerai à me battre au Sénat comme auprès des acteurs morbihannais. Plusieurs priorités doivent désormais guider l'action des pouvoirs publics.



Vannes 7 juin 2025
Rassemblement contre la proposition de loi dite « Duplomb »

- Garantir l'indépendance des instances scientifiques comme l'ANSES (en revenant notamment sur le décret n°2025-629 du 8 juillet 2025 portant diverses dispositions relatives à l'autorisation des produits phytopharmaceutiques) et doter la recherche publique des moyens nécessaires pour proposer des alternatives efficaces aux pesticides de synthèse.
- Défendre une harmonisation par le haut au plan européen de la réduction de l'usage des pesticides de synthèse afin de protéger l'environnement et la santé publique et de lutter contre les distorsions de concurrence.
- Accélérer et amplifier la rémunération des services environnementaux rendus par le monde agricole.
- Agir en faveur d'une exception agricole et alimentaire pour les restaurations collectives dans le cadre de la révision des directives européennes sur les marchés publics afin de faciliter le recours aux producteurs de proximité.
- Garantir sur le temps long la juste rémunération des agriculteurs (et l'attractivité de leur métier) en mettant un terme à la course aux prix les moins chers grâce au renforcement des régulations économiques et l'accès de tous à des produits de qualité avec la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation.



Sénat 2 juillet • Vote en séance



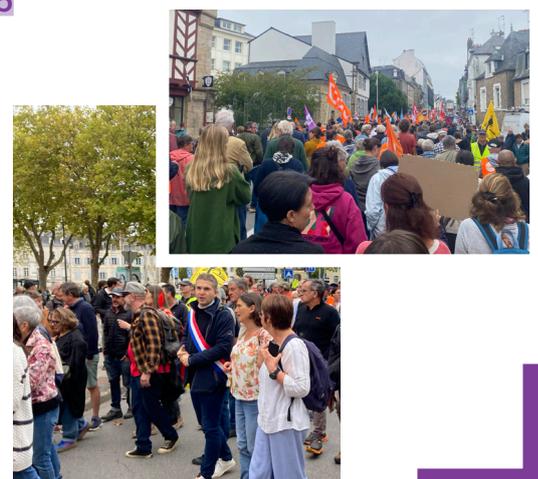
MOBILISATION SOCIALE DU #18SEPTEMBRE2025

Entre 2000 et 3000 personnes à Vannes et plus de 7000 dans le Morbihan se sont rassemblées à l'appel des syndicats, avec le soutien notamment des organisations politiques de gauche et des élu-e-s. Il était pour moi essentiel d'être là pour rappeler mon engagement plein et entier aux côtés de nos concitoyens et des forces vives de nos territoires et de notre pays.

Une mobilisation populaire pour exprimer une nouvelle fois des revendications que le président de la République et ses Gouvernements successifs s'obstinent à ne pas vouloir entendre : soutenir le pouvoir d'achat des classes populaires et moyennes, mettre à contribution les plus hauts patrimoines et revenus pour lutter

contre les inégalités, rétablir les comptes publics et financer des services publics à la hauteur des besoins, accélérer les transitions face à l'urgence climatique, revenir sur la réforme injuste et brutale des retraites.

Avec mes collègues du groupe SER, dans le cadre du budget 2026, nous serons au combat pour soutenir les plus modestes et celles et ceux qui n'ont que leur force de travail pour (sur)vivre, demander des efforts conséquents aux grandes entreprises et aux grandes fortunes après huit ans de privilèges fiscaux, retrouver la maîtrise de nos finances, soutenir nos collectivités locales et relancer l'économie française avec un plan d'investissement vert.



QAG
6 nov.
2024



Michelin • Vannes

1 Le 5 novembre 2024, le groupe Michelin a annoncé brutalement la fermeture de ses usines de Vannes et Cholet, supprimant 1254 postes, dont 299 à Vannes. **Le jour même, je me suis rendu sur le site vannetais pour entendre les salarié·e·s et leurs représentants syndicaux et interroger la direction** sur les motivations de cette décision, les mesures d'accompagnement social et l'avenir du site.

2 Le lendemain au Sénat, lors de la séance des questions d'actualité au Gouvernement, j'ai interpellé le Ministre de l'industrie sur la déprise industrielle et la **nécessité d'une action publique résolue pour défendre efficacement les salariés, protéger durablement nos entreprises**, nos emplois industriels et notre souveraineté productive, en cohérence avec les objectifs de décarbonation. « J'ai échangé hier, sur le site sexagénaire de Vannes, avec la direction et les représentants des salariés. Je peux témoigner du désarroi, de l'incompréhension et de la colère de ces derniers : ils n'ont eu de cesse de fournir tous les efforts attendus, ils fabriquent des produits qui dégagent des marges, ils permettent à l'entreprise de rémunérer généreusement ses actionnaires et ce sont pourtant eux qui servent de fusibles. Dans ces conditions, leur accompagnement social et la revitalisation des territoires sont un minimum, auquel nous serons très attentifs. [...]

Protéger l'existant, ce n'est pas protéger l'existant politique. Or nous avons l'impression que vous voulez maintenir à tout prix une ligne qui ne produit pas d'effets et qui est même désastreuse sur le plan économique, ce dont nous avons une fois de plus l'illustration. En outre, pour créer des emplois dans nos territoires, nous avons besoin d'une France et d'une Europe beaucoup plus volontaristes, qui mettent les moyens, appliquent les règles et les fassent respecter. »

3 Présent le 8 novembre 2024 dès 6h45 devant l'usine pour redire mon total soutien aux salariés et à leurs familles. J'étais à leurs côtés dès le premier jour et le resterai autant que nécessaire. Dans la continuité de ma question au

« Le 5 novembre 2024 restera comme un mardi noir pour l'emploi dans notre pays [...]. En deux annonces, Auchan et Michelin ont brutalement acté la disparition de plus de 3 600 emplois. Je veux ici exprimer, au nom de notre groupe, notre totale solidarité avec les salariés et leurs familles. Car oui, une entreprise, une usine, c'est avant tout une grande communauté humaine, qui ne se gère pas avec un tableau Excel. »



Gouvernement, je leur ai rappelé **mon engagement à défendre l'avenir des emplois industriels en France et en Europe**. Je les ai également informés d'un prochain déplacement du président de la Région Loïc Chesnais-Girard (qui est intervenu le 21 novembre 2024) et de la mobilisation sans faille de la collectivité régionale pour accompagner au mieux les salariés et le territoire. Et comme je m'y étais engagé, j'organise des échanges réguliers avec l'ensemble des organisations syndicales pour garantir le meilleur accompagnement social et humain.

→ 6 décembre, 20 décembre, 24 janvier : **points réguliers avec les représentants du personnel** (CGT, CFDT, CFE-CGC) sur les cycles de négociations en cours dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi.

4 Le 7 février 2025 à Vannes, réunion du comité stratégique Michelin en préfecture. Dans cette instance, j'interviens régulièrement pour **vérifier que les engagements pris en faveur des salariés et du territoire sont effectivement tenus**.

→ Le 7 avril à Vannes, réunion du comité stratégique Michelin en préfecture.

5 Le 2 juin, rencontre avec les représentants des salariés dans la continuité de nos échanges réguliers.

→ Le 6 juin, participation à la concertation territoriale organisée par le groupe Michelin pour la reconversion de son site vannetais.

6 Le 26 juin, j'ai représenté le président de la Région Bretagne pour la signature de la Convention de revitalisation entre l'État et Michelin. L'une de mes grandes priorités est de **m'assurer que les promesses de créations d'emplois de Michelin conduiront bien à des créations nettes** et non à des transferts plus ou moins déguisés.



l'emploi industriel

Entremont • Missiriac

L'annonce brutale par le groupe SODIAAL, en janvier 2025, de la fermeture de l'usine Entremont de Missiriac d'ici 2029 a profondément marqué les 149 salariés, leurs familles et les élus locaux !

Outre l'impact sur l'emploi local, **les collectivités ont investi beaucoup de temps et d'argent dans la création et la modernisation d'une station d'épuration**, principalement dédiée aux effluents industriels, qui va se retrouver surdimensionnée.

Je me suis ainsi rendu sur site, le 7 avril, afin d'échanger avec la Maire Christelle Marcy et le directeur de l'assainissement collectif Dominique Le Moing. **Au regard du soutien apporté par la puissance publique à l'entreprise SODIAAL-Entremont, cette dernière doit assumer toutes ses responsabilités.** Car, même s'il s'agit d'un transfert d'activité vers un autre site breton (celui de Montauban-de-Bretagne), cette décision a des impacts lourds sur le territoire morbihannais en termes d'emplois, de développement économique et d'aménagement du territoire.

Dans les semaines qui ont suivi et avec la mobilisation remarquable des services de l'État, **nous avons pu, le 23 juin, rassembler tous les acteurs publics concernés par le dossier**, lors d'une réunion constructive à la préfecture du Morbihan.

Ce comité a notamment réuni Christelle Marcy, Maire de Missiriac, Jean-Luc Bléher, président de l'Oust à Brocéliande Communauté, et les directeurs départementaux des administrations d'État autour du secrétaire général de la préfecture et de son adjointe.

Après cette première avancée, il est désormais prioritaire de tout mettre en œuvre pour offrir les meilleures solutions aux salariés, accompagner les collectivités locales et identifier un nouveau projet industriel pour ce **territoire d'excellence qui dispose de tous les atouts pour réussir.**



Limitier le recours au licenciement économique



Le 15 mai 2025, je suis intervenu au Sénat en tant que chef de file du groupe socialiste pour défendre une proposition de loi déposée par notre collègue Thierry Cozic visant à encadrer le recours aux licenciements économiques.

L'objectif de ce texte était de mettre fin à une logique inacceptable, celle de grandes entreprises de plus de 249 salariés qui procèdent à des licenciements tout en versant des dividendes à leurs actionnaires. **Il ne s'agissait pas d'interdire les licenciements, mais d'éviter que les plans sociaux soient détournés pour maximiser les profits.** Les exemples sont nombreux : Sanofi, Auchan, ArcelorMittal...



Débat sur les territoires d'industrie



ou encore Michelin, qui a annoncé la suppression de 1254 emplois, tout en distribuant la même année 1,4 milliard d'euros à ses actionnaires. **Le texte visait aussi à conditionner ou exiger le remboursement des aides publiques.** Il faut mettre fin à cette dynamique mortifère de socialisation des pertes et de privatisation des profits, où les actionnaires gagnent à tous les coups et les salariés perdent. L'État ne peut continuer à réparer les dégâts sociaux de décisions qui enrichissent une minorité.

Malheureusement, la droite sénatoriale a voté contre les articles de la proposition de loi, bloquant ainsi la suite de son parcours législatif.

Lors du débat de contrôle en séance publique le 14 janvier sur le programme Territoires d'industrie, j'ai interpellé le Ministre Marc Ferracci, sur la situation d'entreprises industrielles structurantes pour le Morbihan, avec les fermetures annoncées de Michelin à Vannes et Sodiaal-Entremont à Missiriac et les très fortes incertitudes concernant la Fonderie de Bretagne à Caudan.

Je l'ai par ailleurs interrogé sur les moyens humains de l'État pour les formations industrielles et sur l'accompagnement des salariés et de leurs familles, en prenant vraiment en compte la dimension humaine des drames sociaux que constituent les plans de licenciement, à l'opposé d'une approche strictement comptable et désincarnée.

Fonderie de Bretagne • Caudan

L'annonce, le 20 décembre 2024, de l'échec du projet de reprise de la Fonderie de Bretagne a été un choc pour les 300 salariés, leurs familles et le territoire. **Je me suis immédiatement rendu sur place, où j'ai rencontré des personnels en état de sidération**, des représentants syndicaux et un directeur sonnés par la brutalité de la méthode et du choix de Renault, mais déterminés à défendre l'avenir de ce site industriel.

En refusant des efforts pourtant raisonnables, le groupe Renault a fait preuve d'un mépris inacceptable, alors que tous les autres partenaires (le repreneur, l'État - par ailleurs actionnaire historique de Renault -, la Région Bretagne et Lorient Agglomération) s'étaient engagés pour sauver la Fonderie. J'ai immédiatement interpellé le président de la République et le Premier ministre pour

qu'ils exigent de Renault le respect de ses engagements et qu'ils garantissent un avenir industriel à la Fonderie de Bretagne.

Oui, l'industrie a un avenir et est même la clé pour atteindre nos objectifs en matière d'autonomie productive et de transition écologique ! C'est le message que nous avons porté lors du **rassemblement de soutien qui s'est tenu le 25 janvier** dans les anciennes forges d'Inzinzac-Lochrist

Notre mobilisation collective a porté ses fruits. La validation, le 25 avril 2025, par le tribunal de commerce de Rennes, de la **reprise de la Fonderie par le groupe Europlasma** a été pour les salariés un tournant décisif. Le projet du repreneur, inscrit dans une dynamique de diversification vers les secteurs de la défense et de la souveraineté européenne, a apporté un **répit temporaire aux salariés.**



Je veux saluer ici la ténacité des salariés et des organisations syndicales, l'engagement des collectivités locales (Lorient Agglomération, Région Bretagne) et des services de l'État.

Pour autant, les inquiétudes demeurent sur la reprise d'activité partielle du site à l'heure où nous écrivons ces lignes. Plus que jamais, la mobilisation doit rester intacte pour le maintien de l'activité industrielle.

« LES FEMMES ET
LES HOMMES DE CULTURE,
DES « MULTIPLICATEURS
D'ÂMES » »
Aimé Césaire

 Simon Uzenat
@simonuzenat



Paris • 12 juillet • Les Mégalithes à l'UNESCO !

27 ans jour pour jour après la première coupe du monde française, notre pays a connu un nouveau sacre international grâce à la Bretagne, sa culture, son histoire et la mobilisation extraordinaire de toutes ses forces vives ! Car oui, il n'y avait pas que les pierres levées qui étaient alignées pour obtenir cette tant attendue inscription au patrimoine mondial de l'Unesco : scientifiques, politiques, experts, collectivités locales, acteurs publics et privés, pas un joueur du pack breton n'a manqué pour porter haut les couleurs du premier site intégralement breton à obtenir cette labellisation exceptionnelle ! J'ai eu le plaisir de représenter le président de Région Loïg Chesnais-Girard pour ce moment exceptionnel.



Berric 7 juin 2025
Salon international du Pastel



Lizio 18 mai 2025
Lizio des Peintres

QO
8 avril
2025



Soutien aux acteurs culturels bretons

En séance des questions orales, j'ai interpellé le Gouvernement sur le manque de reconnaissance et de soutien financier accordé aux acteurs culturels bretons, en particulier à la Confédération Kenleur, pilier essentiel de la transmission du patrimoine immatériel de Bretagne.

Avec près de 200 cercles celtiques, 15.000 adhérents, et un ancrage fort dans l'éducation artistique et culturelle auprès des jeunes, Kenleur est l'un des piliers de la transmission et de la valorisation des danses bretonnes, de l'initiation aux chants, aux langues et de la connaissance et des savoir-faire uniques autour des costumes traditionnels. Pourtant, elle reste exclue du programme de mécénat « Danse » de la Caisse des Dépôts et Consignations, sous le contrôle de l'État, faute d'entrer dans un cadre trop restrictif, qui écarte injustement les structures reposant sur des chorégraphes issus du milieu associatif.

Cette situation est révélatrice d'un problème plus large : l'État n'apporte pas un soutien à la hauteur de l'engagement des acteurs culturels bretons – qu'il s'agisse de la danse, du chant, de la langue ou encore de la musique avec l'accompagnement des bagadoù regroupés au sein de la confédération Sonerion. J'ai donc demandé au Gouvernement quelles mesures concrètes il entendait prendre pour garantir un accès équitable aux financements publics de l'État et de ses opérateurs afin de permettre à notre culture bretonne, comme à toutes les cultures régionales, de vivre et de rayonner.

La réponse de la Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative à ma question orale était complètement à côté de la plaque ! J'ai donc décidé d'écrire à la Ministre de la Culture et au Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts, comme a pu le faire également mon collègue Paul Molac, pour les interpellier directement sur l'ensemble de ces sujets.

CULTURE
ET SPORTS



Péaule 7 juin 2025
Les Nuits Vilaines



Locmalo 30 août 2025
Inauguration de la médiathèque



Saint-Servant 29 août 2025
Inauguration de la Chapelle Saint-Gobrien



Noyal-Muzillac 8 juin 2025
Grands prix nationaux de musique



Cléguer 3 mai 2025
Inauguration de la médiathèque

Réforme de l'audiovisuel : non à la réduction des moyens et à la perte d'indépendance des médias publics !



NOS ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE

« DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES : LES ÉLUS MORBIHANNAIS MOULLENT LE MAILLOT ! »»



Inguiniel 27 septembre 2025
Inauguration du skatepark



Val d'Oust 20 octobre 2024
Cérémonie en l'honneur de Dorian Foulon, médaillé d'Or aux JOP 2024



Saint-Nicolas-du-Tertre 12 avril 2025
Inauguration des vestiaires multisports



Pleucadeuc 24 mai 2025
Deuxième édition des Jeux de Lanvaux



Séné 29 juin 2025
Inauguration du centre sportif Le Derf



Saint-Avé 5 juillet 2025
Inauguration du pôle sportif de Kerozer



Vannes 14 septembre 2025
Remise de prix pour la 50e édition du semi-marathon Auray-Vannes





Guer 12 juin 2025

90 ans de l'entreprise de transports de voyageurs LINEVIA fondée et toujours dirigée par la famille Herviaux



Renforcer et financer l'offre de mobilités collectives pour répondre aux attentes de nos concitoyen·ne·s : le sujet du VMRR



Lors de la session régionale de juin 2025, je suis intervenu au nom du groupe social-démocrate, écologiste et régionaliste sur la délibération relative à l'instauration d'un versement mobilité régional et rural (VMRR). Nous constatons aujourd'hui une augmentation très nette des aspirations légitimes de nos concitoyens à voir les services de mobilité être renforcés sur leur territoire, particulièrement dans les territoires enclavés mais aussi dans nos agglomérations. Ces aspirations ont un coût, à la fois en termes d'exploitation et d'investissement :

- ➔ le saut d'offre TER BreizhGo avec 17 trajets supplémentaires par semaine depuis le 1^{er} septembre 2025 sur l'axe Quimper-Vannes et l'achat de neuf rames pour 144 millions d'euros avec la participation de six intercommunalités (dont trois morbihannaises)
- ➔ le financement de l'offre TGV jusqu'à Quimper et Brest, avec la desserte des villes moyennes pour 14 millions d'euros
- ➔ la rénovation de la ligne de fret Auray-Pontivy-Saint-Gérard pour 13 millions d'euros
- ➔ nouvelles délégations de services publics pour les transports inter-urbains en cars BreizhGo pour le Morbihan et les Côtes-d'Armor à compter du 1^{er} septembre 2025
- ➔ la poursuite de la mise à deux fois deux voies de la RN 164 pour 47 millions d'euros...

Alors oui, nous avons besoin de moyens. Faire croire que nous pouvons faire plus avec moins, c'est un mensonge ! L'impôt n'est pas une solution magique, bien évidemment, et nous sommes tous comptables de l'efficacité de la dépense publique. La majorité régionale en fait la démonstration : depuis plus de 10 ans, c'est 1,5 milliard d'euros financés par la Région pour améliorer les mobilités des Breton·ne·s et nous avons le meilleur TER de France. Pour autant, les besoins de financement pour développer l'offre de mobilité d'ici 2040 s'élèvent à 2,5 milliards d'euros. Chacun doit pouvoir participer à l'effort et ce dernier doit être juste et proportionné alors que l'État impécunieux veut faire les poches des collectivités.

Avec le VMRR, 5 % des employeurs privés bretons seront concernés, à partir de 11 salariés, et 30 % du produit attendu sera versé par des employeurs publics. Pour un salaire médian, le VMRR représentera un coût de 3 € par mois et par salarié pour l'entreprise. La mise en œuvre sera territorialisée, différenciée, et la plus juste possible, selon la densité et l'offre de transport. Les 10 % de la partie rurale du versement agiront comme un mécanisme de péréquation au bénéfice des intercommunalités du Centre Bretagne, où résident de nombreuses entreprises agroalimentaires. Quand nous finançons la RN 164, les ports de Brest et de Lorient, ou les lignes de fret, nous soutenons notre industrie.

Nous savons que le VMRR aura un impact — nous le regrettons — et nous faisons tout pour le limiter et proposer des alternatives : nous restons opposés à l'écotaxe mais demandons de pouvoir mettre en place une taxe de séjour additionnelle et d'avancer sur le marché européen du carbone.

Il faut le dire ici, avec le VMRR, nous parlons des salariés, mais ces salariés, le soir, le week-end, ont une vie de famille, des enfants. Et tous ces acteurs ont également besoin de mobilité, de solutions de transport. Cela contribue à l'attractivité de nos territoires et facilite les recrutements.



Retrouvez toutes mes interventions en vidéo



Dans le cadre de la première partie (recettes) du projet de loi de Finances (PLF) pour 2025 examinée en novembre 2024 et de la mission budgétaire « Écologie, développement et mobilités durables » débattue le 20 janvier 2025, je suis intervenu en séance plénière pour défendre plusieurs amendements que j'avais déposés ou co-signés pour :

- ➔ créer un fonds de financement des Services express régionaux métropolitains (SERM), l'État ne contribuant qu'à hauteur de 900 millions sur les 2,6 milliards nécessaires ✗
- ➔ soutenir les expérimentations d'interopérabilité, à hauteur de 5 millions d'euros, notamment via la billettique, à l'image de KorriGo en Bretagne ✗
- ➔ allouer 10 millions d'euros supplémentaires à l'aide à l'acquisition de véhicules propres, afin d'élargir l'éligibilité aux véhicules électriques d'occasion et aux véhicules légers intermédiaires (vélos cargos, mini-voitures, etc.) ✓
- ➔ rétablir les 250 millions d'euros annuels du Plan vélo et marche 2023-2027 ✗



Theix-Noyalo 5 septembre 2025

Visite de l'entreprise AVB (Autocars Vincent Bobet), absolument exemplaire dans ses réalisations en faveur de la décarbonation des mobilités routières : poursuite de l'achat de véhicules électriques, approvisionnement en électricité photovoltaïque produite sur site, création d'un circuit fermé à partir de l'eau pluviale pour l'entretien des cars...



Le rapport en intégralité



L'essentiel

FOCUS SUR

quelques-unes des recommandations

- 3 Prioriser les financements publics dédiés à la décarbonation vers les technologies dont le ratio « émissions de CO2 évitées/coûts » est le plus fort
- 9 Simplifier les aides à la transition climatique des entreprises, en substituant une politique de l'offre à une politique de la demande, fondée sur le parcours usager de l'entreprise
- 13 Subordonner les aides publiques d'État à l'adaptation climatique et à la décarbonation au respect, par l'entreprise qui en bénéficie, de la Stratégie nationale bas carbone et du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 3)
- 14 Prioriser dans l'achat public les entreprises dont la chaîne de valeur est locale au regard du scope 3, lequel couvre les émissions associées aux activités en amont et en aval de la chaîne de valeur

PLF 2025



MISSION D'INFORMATION ENTREPRISES ET CLIMAT

Le 16 octobre 2024, la délégation aux entreprises du Sénat a adopté à l'unanimité le rapport de la mission d'information dont j'étais co-rapporteur avec mes collègues Brigitte Devésa et Lauriane Josende.

Intitulé « *Entreprises et climat : se mobiliser pour relever le défi de la compétitivité carbone* », il formule 21 recommandations pour accélérer la décarbonation de notre économie, c'est-à-dire la réduction nette des émissions de gaz à effet de serre (GES), en mettant l'accent sur le soutien et l'accompagnement des TPE-PME. Fruit de nombreuses auditions et rencontres sur le terrain, à travers des visites d'entreprises, dont trois dans le Morbihan, il invite notamment à prioriser les financements publics dédiés à la décarbonation vers les technologies dont le potentiel de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES) est le plus élevé, à expérimenter à une large échelle la facturation carbone...

« *Tout ce qui n'est pas réalisé aujourd'hui coûtera plus cher demain. Accompagner les entreprises aujourd'hui pour renforcer leur compétitivité carbone, c'est assurer leur future résilience* ». Demain, seules les économies qui auront su transformer profondément leur modèle productif seront compétitives et nos entreprises l'ont bien compris, singulièrement en Bretagne.

Cette dynamique se révèle toutefois inégale. Seules 11% des grandes entreprises réduisent effectivement leurs émissions au niveau qu'elles affichent comme objectif. Pendant ce temps, on demande à des millions d'autres entreprises de se décarboner... sans leur fournir ni feuille de route claire, ni outils adaptés, en par-

- ✕ Dans la continuité de mon rapport d'information sur la compétitivité carbone, j'ai cosigné et défendu un amendement visant à **renforcer les moyens de BPI France** à hauteur de 98 millions d'€ pour l'accompagnement des entreprises, notamment en matière de décarbonation. « *Cette ligne permettrait d'assurer 10.000 missions de conseil d'accompagnement d'entreprises, en particulier de TPE-PME, et de soutenir leur croissance en entreprise de taille intermédiaire tout en accélérant sur le volet décarbonation* ».
- ✓ La loi de finances pour 2019 avait prévu une déduction fiscale exceptionnelle en faveur des **équipements permettant aux bateaux de transport de marchandises ou de passagers d'utiliser des énergies propres**. Ce dispositif dit de suramortissement vert devant arriver à échéance le 31 décembre 2024, j'ai cosigné et défendu un amendement afin de le prolonger jusqu'en 2027. Adopté par le Sénat, cet amendement venait en soutien à la filière vélique et plus généralement aux armateurs français qui doivent faire face à un mur d'investissement vert pour le renouvellement de leur flotte.

CLIMAT / ÉCONOMIE



La Gacilly 3 avril 2025
2^{ème} édition de MOBIZI, journées régionales de la mobilité décarbonée

ticulier pour les TPE-PME. Bpifrance prévoit d'accompagner 20 000 entreprises d'ici 2025. Mais que faire des 4 millions restantes ? Sans un plan massif d'industrialisation de la décarbonation, nous n'y arriverons pas.

Nous avons donc proposé des dispositifs publics simplifiés, un accompagnement sur-mesure, et un soutien financier ciblé, considéré non comme une dépense, mais comme un investissement d'avenir. Ce sont ces conclusions que je suis venu présenter dans le cadre de la deuxième édition de l'évènement Mobizi.

125



personnes entendues (pour 79 organismes) dans le cadre des auditions, déplacements et réunions de travail, du 14 février 2024 au 5 juin 2024

23

auditions au Sénat



3

déplacements

sur le terrain (Morbihan, Martinique/ Guadeloupe, Bouches-du-Rhône)



347

pages de rapport



21

recommandations

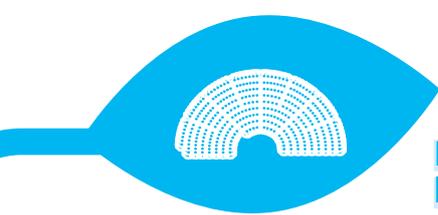


Guidel 27 août

Rencontre avec Jérôme Permingeat, dirigeant de Le Minor et nouveau président du Medef du Morbihan

NOS ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE

36 39 61 62 63



Lutte contre le dérèglement climatique, préservation de la biodiversité : la France doit être au rendez-vous !

En commission aménagement et développement durable (CATDD), nous avons auditionné plusieurs représentants nationaux et internationaux sur les enjeux climatiques et de biodiversité. Conformément à mes engagements de campagne, j'interviens très régulièrement pour relayer les attentes des élus mobrihannais en la matière.

→ Le 16 octobre 2024, à quelques jours de la COP 16 Biodiversité, **audition de Mmes Sylvie Lemmet, ambassadrice déléguée à l'environnement et Sylvie Goulard, coprésidente de l'International Advisory Panel on Biodiversity Credits (IAPB)**. « La stratégie européenne, affirmée en 2020 au travers du Pacte vert, semble en voie d'affaiblissement. Cela nous inquiète beaucoup. On avait annoncé la nécessité de déployer 20 milliards d'euros par an pour la biodiversité à l'échelon européen. Disposez-vous d'éléments concrets sur ce sujet ? »

→ Le 30 octobre, à quelques jours de la COP 29 sur le climat prévu à Bakou, **audition de Mme Marie Bjornson-Langen (AFD), Mme Diane Simiu (ministère de la Transition écologique) et M. Yannick Glemarec (ancien directeur du Fonds vert pour le climat)**. J'ai rappelé que chaque

année, l'année écoulée est désormais la plus chaude jamais enregistrée. Le dérèglement climatique s'accélère et impose une réaction urgente. J'ai aussi alerté sur les violations des droits humains en Azerbaïdjan, dont les revenus fossiles alimentent l'effort de guerre russe, alors même que ce pays prévoit d'augmenter sa production fossile de 35 %, en contradiction avec les engagements pris à Dubai.

« En outre, dans le projet de loi de finances pour 2025, les crédits de la transition écologique, en particulier sur l'aide publique au développement, sont en très nette baisse. (...) Pour les collectivités, on va rogner le fonds vert de 1,5 milliard d'euros tout en leur demandant de faire plus : il y a là une contradiction majeure. »

→ Le 9 juillet 2025, **présentation du rapport annuel du Haut Conseil pour le Climat**.

« Vous donnez des chiffres sur les inégalités : les 10 % des ménages aux revenus les plus élevés ont une empreinte carbone en moyenne 2,4 fois supérieure à celle des 10 % des ménages les plus modestes. Une phrase me semble emblématique : « la réduction des inégalités face aux mesures d'atténua-

tion est une condition d'effectivité et d'adhésion à l'action climatique ». Nous sommes nombreux à partager cette orientation. Vous évoquez la nécessité d'adopter des politiques d'atténuation ciblées et progressives, mais ce que vous dites sur les leviers fiscaux est un peu plus vague que sur l'endettement. Que pensez-vous d'un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) climatique ou de l'instauration d'un impôt plancher de 2 % sur le patrimoine des ultrariches, dite « taxe Zucman » ? Enfin, [en lien avec le travail que nous réalisons aux côtés de l'association QuotaClimat] ma dernière question concerne le plan national de lutte contre la désinformation climatique. Quelles actions pourrions-nous mener, selon vous, dans les plus brefs délais pour faire face à ce défi ? »



« La désinformation climatique menace nos démocraties »

Dans la continuité de mon engagement pour le climat, j'ai co-signé une tribune avec les sénateurs Grégory Blanc et Christine Lavarde pour alerter sur la montée de la désinformation climatique, une menace directe pour notre démocratie. Lors d'un colloque organisé le 12 mai 2025 au Sénat avec l'ONG Quota Climat, nous avons réuni journalistes, chercheurs et experts pour appeler à renforcer la sécurité informationnelle du pays. Ensemble, nous avons lancé un groupe de suivi transparent pour protéger les sciences du climat, l'indépendance des médias et la qualité de l'information. Alors que les enjeux environnementaux ne représentent plus que 3,7 % du temps d'antenne en 2024, il devient urgent d'agir face à l'intensification des attaques contre la vérité scientifique.



3,7%
du temps d'antenne en 2024 seulement ont été consacrés aux enjeux environnementaux dans les médias

Notre tribune dans le journal **LA CROIX**



Lutte contre la « Fast Fashion » : des avancées concrètes à confirmer

Le 10 juin 2025, j'ai voté en faveur de la proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile, qui a été adoptée en première lecture au Sénat.

Nous avons réussi à faire adopter plusieurs mesures importantes, notamment l'information du consommateur sur l'impact environnemental des livraisons, la suppression de l'avantage fiscal pour les dons d'inventus des géants de la fast fashion, l'interdiction de la mention trompeuse « livraison gratuite » et le rétablissement de l'interdiction de la publicité pour ces produits. Nous avons aussi renforcé la promotion de la seconde main.

Les sénateurs socialistes resteront très vigilants en commission mixte paritaire (date inconnue à l'heure où nous écrivons ces lignes) pour le maintien des avancées obtenues au Sénat.



Soutien aux agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

→ Le 4 décembre 2024, en CATDD, **audition de M. Olivier Thibault, directeur général de l'OFB**. « Il ne faudrait pas oublier le tissu des élus locaux, intermédiaires du quotidien, en particulier avec le monde agricole, qui sont en capacité d'expliquer les paradoxes et les contraintes de vos missions. Quel est votre plan d'action à leur égard ? (...) Nous sommes confrontés, dans nos départements, à de nombreux défis en matière de chasse. Beaucoup s'interrogent sur le temps que vous consacrez à l'expertise cynégétique et sur la technicité que vous pouvez déployer en la matière. Disposez-vous d'indicateurs ? »



→ Le 24 mars 2025, j'ai rencontré **Mathilde Pierre, directrice régionale Bretagne de l'OFB, et Sébastien Léone, chef de la délégation du Morbihan**. Nous avons échangé sur les missions essentielles de l'OFB dans le département. J'ai salué le travail exemplaire de ses équipes et rappelé l'importance de garantir leurs moyens d'action, sans pression ni intimidation. Leur engagement est fondamental pour accompagner les territoires dans la transition écologique.



Vive l'économie circulaire !



Val d'Oust 4 octobre
 Entreprise « Josso » et association professionnelle « Fibois »

QO
 5 nov.
 2024

À la suite d'une réunion de travail avec la filière bois bretonne, j'ai interrogé le Gouvernement pour savoir comment il entendait garantir la cohérence entre les ambitions affichées en matière de décarbonation et l'équité économique et écologique de la mise à contribution des entreprises, s'agissant notamment des propriétés écologiques du bois. À la faveur de textes réglementaires qui se sont succédés depuis 2020, la hausse prévue des contributions dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (REP PMCB) produit des effets inverses à ceux poursuivis par la loi AGEC et pénalise dangereusement les produits qui stockent du carbone, à l'encontre même des objectifs de décarbonation pourtant reconnus encore récemment comme prioritaires, et notamment dans le bâtiment, avec la réglementation environnementale (RE) 2020.



Elven 25 septembre 2025
 Inauguration de la nouvelle usine de valorisation des déchets plastiques d'Heulid Environnement, qui collecte les déchets d'origine ménagère, auprès de collectivités, pour les valoriser et développer la filière du recyclage plastique en Bretagne.



Soutien à l'emploi agroalimentaire

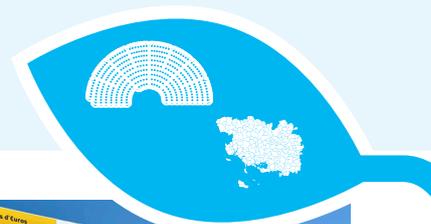
PLF
 2025



✓ J'ai déposé et défendu un amendement visant à réduire la distorsion de concurrence entre les fabricants de chips implantés en France et ceux établis dans d'autres pays de l'Union européenne, en permettant aux producteurs français de bénéficier du tarif réduit de l'accise sur les gaz naturels. Tout en étant pleinement conforme au droit européen, cette mesure adoptée par le Sénat vient en soutien de nos fleurons, comme Bret's. Cette entreprise multiplie les innovations et porte des projets d'investissement générateurs d'emplois locaux, avec l'aide de la Région Bretagne, comme nous avons pu le mesurer lors d'une visite aux côtés du président Loig Chesnais-Girard.



Saint-Gérard-Croixanvec 5 décembre 2024
 Visite de l'entreprise « Bret's Altho »



Plougoumelen / Séné / Vannes Mai 2025
 13^{ème} édition de la semaine du Golfe



Saint-Avé 30 juin 2025
 Pose de la première pierre du nouveau site industriel de l'entreprise Sigmaphi

NOS ENGAGEMENTS
 DE CAMPAGNE

36 39 61 62 63

UNE CARTE DE VŒUX AUX COULEURS DE NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX ET ÉCOLOGIQUES !



4



2



2



En cohérence avec les valeurs que nous portons, nous avons à cœur chaque année, à travers la réalisation de notre carte de vœux pour les élus morbihannais, de mettre en lumière les entreprises et les talents de l'économie de notre département. Grâce à la mobilisation de TPE-PME innovantes et de structures du secteur protégé et adapté, valorisant l'entrepreneuriat au féminin, l'économie sociale et solidaire ainsi que la responsabilité sociale des entreprises, nous entendons vous surprendre et vous donner l'envie de travailler avec elles. Des vœux, des valeurs et des actes concrets : la preuve par l'exemple !

Pour l'année 2025, nous avons retenu une carte aux accents floraux

1 avec pétales tricolores (bleu, blanc et rouge) et graines provenant de France, principalement de la ferme florale de l'entreprise « Les Bottes d'Anémone », à Le Bono, agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS), qui œuvre pour une horticulture française, zéro plastique et zéro déchet

2 disposées et collées avec un très grand professionnalisme et une extrême minutie par les travailleurs de l'ESAT « Les Ateliers du Prat », qui propose à des personnes en situation de handicap un emploi dans des conditions de travail adaptées avec des activités de production prenant notamment des prestations de services sur mesure qui s'adressent aux entreprises, collectivités locales, associations et particuliers (le travail des pétales et des graines était une grande première pour l'ESAT)

3 sur une carte aux couleurs de la République en papier recyclé fabriqué en France imprimée par la SCOP IOV Communication, basée à Arradon, première entreprise morbihannaise labellisée Imprim'Vert

4 Et pour faire vivre cette démarche partenariale, nous avons visité tous ensemble, le 3 juillet, la ferme florale de Tiphaine à Le Bono.



1



3

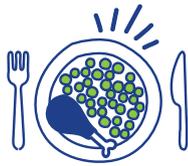


4

Nous renouvelons nos plus chaleureux remerciements à Tiphaine Turluche de l'entreprise « Les Bottes d'Anémone », à Soasig Larvor d'« IOV Communication » et à Gildas Bouric et toute l'équipe de l'ESAT « Les Ateliers du Prat » !



VOS PRÉOCCUPATIONS NOS ACTIONS



**PLF
2025**

**QO
18 février
2025**



Retrouvez toutes mes interventions en vidéo dans le cadre des débats parlementaires sur la mission budgétaire « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales », examinée au Sénat le 17 janvier 2025

J'ai pris la parole et défendu des amendements pour :

- rétablir 1 Md€ pour la planification écologique, indispensable à la transition agro-écologique. Rejeté par la droite sénatoriale. (X)
- rétablir les crédits du plan pour l'autonomie protéique et la souveraineté alimentaire. Rejeté par la droite. (X)
- abonder de 80 millions d'€ afin de respecter l'objectif de 50 000 km de haies d'ici 2030. Amendement rejeté par la droite sénatoriale.
- abonder de 10 millions d'euros le budget dédié aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) pour soutenir les producteurs locaux. Adopté malgré l'avis défavorable du Gouvernement. (✓)
- m'opposer à la suppression de l'Agence Bio et appeler à une commande publique exemplaire de la part de l'État qui ne respecte pas la loi Egalim.
- augmenter de 2 millions d'euros les crédits dédiés à la lutte contre la prolifération des algues vertes en Bretagne. Rejeté par la droite sénatoriale. (X)
- augmenter la redevance pour pollution diffuse afin de financer les mesures de dépollution. Rejeté par le Gouvernement et la droite sénatoriale. (X)

AGRICULTURE • PÊCHE ALIMENTATION • EAU



Silfiac 5 juillet
Comice agricole
du canton de Cléguérec



Les Fougerêts 8 juin
Opération régionale « Tous à la ferme »
organisée par Agriculteurs de Bretagne

LES ATELIERS PARLEMENTAIRES

La 5^{ème} édition des « Ateliers Parlementaires », qui s'est tenue du 5 au 21 juin 2025, a permis de poursuivre les échanges réguliers et en proximité avec les élus locaux morbihannais autour des dernières actualités parlementaires (statut de l'élu, accès aux soins, assurance des collectivités territoriales, préparation du budget 2026...) et de faire un focus sur l'agriculture et les transitions agro-écologiques, en rappelant notre opposition à la proposition de loi Duplomb.

- 21 juin LANVÉNÉGEN
- 12 juin CRÉDIN
- 12 juin LOVAT
- 5 juin PLUMELIN
- 20 juin TRÉAL
- 21 juin GŪJDEL
- 16 juin MERLEVEZ
- 19 juin BADEN
- 20 juin CADEN
- 20 juin AMBON

NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

- 34 35 37 38
- 40 41 42 43
- 61 62 63



Pontivy 12 octobre 2024
Salon Ohhh la vache



Projet de loi sur la souveraineté alimentaire et agricole : nos agriculteurs méritent tellement mieux !



Avec le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, nous nous sommes opposés au projet de loi sur la souveraineté alimentaire et agricole, essentiellement déclaratif et décevant au regard des attentes du monde agricole. Le texte ne proposait aucune mesure concrète pour améliorer le revenu des agriculteurs, réguler le foncier ou réformer les aides agricoles. Pire, il a entériné des reculs environnementaux préoccupants.

Tout au long des débats, j'ai défendu avec mes collègues un modèle agricole durable, justement rémunérateur pour nos agriculteurs, respectueux de l'environnement et porteur d'avenir pour nos territoires, face à une majorité sénatoriale et un gouvernement sourds à ces enjeux.

Entre le 4 et le 11 février 2025, j'ai pris la parole à une vingtaine de reprises et défendu des amendements notamment pour :

→ **ajouter aux grands objectifs de la souveraineté alimentaire celui d'une alimentation de qualité, « saine et diversifiée »**, en lien avec le Programme national de l'alimentation et de la nutrition (PNAN), afin de reconnaître pleinement le travail de nos agriculteurs pour la qualité et la diversité de notre alimentation. Amendement rejeté par la droite sénatoriale.

→ **renforcer le soutien à l'agriculture biologique** et faire en sorte que l'État, qui exige des efforts des collectivités locales, respecte enfin la loi Egalim.

→ **dénoncer les arbitrages budgétaires** qui fragilisent l'autonomie protéique et la transition écologique.

→ **faire de la santé des sols une priorité** de la recherche et de l'innovation agricoles, en rappelant que les sols sont essentiels à la régulation du climat et à la durabilité de notre production agricole. Amendement adopté.

→ **proposer un dispositif d'indemnisation pour les producteurs biologiques ou à bas niveaux d'intrants** victimes de contaminations involontaires aux pesticides, afin qu'ils ne supportent plus seuls les pertes liées à des situations dont ils ne sont pas responsables. Amendement rejeté par le Gouvernement et la droite sénatoriale.



Lantillac 22 juin

Comice agricole du pays de l'Oust et du Lié



Haut conseil breton pour le climat



Jeudi 15 mai 2025, je suis intervenu lors d'une table ronde du Forum Climat et Territoires 2025, organisée à Saint-Brieuc par le Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC), en partenariat avec Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'Université Rennes 2. Aux côtés de représentant-e-s de la Coopération agricole Grand Ouest, de l'IDDRI et de l'INRAE, nous avons échangé sur les défis et leviers d'action liés au « contexte socio-économique de l'agriculture bretonne face au changement climatique ».

Ce forum a été l'occasion de mettre en lumière l'action volontariste de la Région Bretagne, qui œuvre sans relâche, notamment via la centrale d'achat « Breizh Achats » en partenariat avec les Départements, afin d'amplifier le soutien aux producteurs bretons et d'accélérer les transitions agro-écologiques, notamment grâce à un allotissement millimétré et à des marchés dédiés à l'agriculture biologique et sous signes de qualité. J'ai également rappelé l'engagement remarquable de toutes les agricultrices et de tous les agriculteurs bretons en la matière, dans le cadre des MAEC, du développement de la bio avec 40% des nouvelles installations en Bretagne ou encore des agriculteurs en conventionnel qui développent des pratiques exemplaires pour réduire les intrants.



Qualité de l'eau : il y a urgence !

Le 12 novembre 2024, je suis intervenu dans le cadre du débat de contrôle intitulé « gestion de l'eau : bilan de l'été 2024 et perspectives pour mieux gérer la ressource ». J'ai interpellé la Ministre Agnès Pannier-Runacher sur plusieurs actualités, notamment les perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS), le plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (Plav) ou encore les politiques en faveur des trames bocagères et de la haie.

Financement de la politique de l'eau : agence de l'eau, sécurité sanitaire, REUT



Retrouvez mon intervention en CATDD du 12 mars 2025 à l'occasion de de l'audition du président du Cercle français de l'eau, Thierry Burlot, du directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, Loïc Obled, et de l'économiste Maria Salvetti.



Treffléan 7 juillet 2025

À la rencontre des Jeunes Agriculteurs du Morbihan



Guéméné-sur-Scorff 24 août 2025

J'ai été fait chevalier de l'andouille de Guéméné-sur-Scorff !



Bruz 17 septembre 2025

SPACE, salon international de l'élevage



Augan 12 septembre 2025

Visite d'une exploitation cunicole et annonce de la révalorisation de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) par le président de la Région Bretagne



Le 8 février 2025, j'étais l'invité de l'émission 7 en Bretagne, (TVR, Tébéo et Tébésud). Au menu : l'actualité nationale et le « bien manger » en Bretagne

Question Écrite

Interdiction de la vaisselle et des couverts en plastique dans les cantines scolaires et universitaires retrouvez ma question et la réponse du Ministère de la transition écologique.



PLFSS
2025



Rendre effectif l'accès à l'IVG

La constitutionnalisation de l'IVG a été un progrès remarquable, encore faut-il rendre son accès effectif. Dans cette perspective j'ai défendu deux amendements visant à :

→ **garantir l'anonymisation des frais de transport pour les mineures et femmes victimes de violences intrafamiliales ayant recours à l'IVG**, afin d'assurer une prise en charge confidentielle ;

→ **obtenir un rapport permettant d'explorer les modalités de prise en charge des différents modes de transports possibles afin que la liberté des femmes d'avorter ne soit pas entravée** par des barrières financières et géographiques, notamment en zones rurales et dans les déserts médicaux.

Le 19 novembre, journée contre les violences faites aux femmes, je suis également intervenu dans les débats pour alerter sur la situation critique des CIDFF, notamment celui du Morbihan, fragilisés par l'extension non financée de la prime Ségur.



Simon Uzenat
@simonuzenat



8 mars · Journée Internationale des droits des femmes

Belle mobilisation citoyenne à Vannes et Séné pour défendre les droits des femmes. Bénévoles et jeunes engagés ont animé débats et actions. Malgré des avancées comme la constitutionnalisation de l'IVG, des inégalités persistent : accès à l'IVG, écarts salariaux, violences familiales. Un soutien accru aux associations est indispensable. La lutte pour l'égalité continue partout.



Il y a (seulement) 80 ans

les Françaises exerçaient leur droit de vote pour la 1^{ère} fois. Continuons de défendre chaque jour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes !

DROITS & LIBERTÉS

Reconnaître le préjudice subi par les personnes condamnées sur le fondement de la législation pénalisant l'avortement

Le 20 mars 2025, le Sénat a adopté à l'unanimité, en première lecture, la proposition de loi de ma collègue Laurence Rossignol visant à reconnaître le préjudice subi par les personnes condamnées sur le fondement de la législation pénalisant l'avortement, et par toutes les femmes, avant la loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse.

Cette proposition de loi a pour objectif de faire reconnaître par la Nation les souffrances et les atteintes aux droits et à la santé des femmes provoquées par les lois ayant réprimé l'avortement en France.

Après la dépénalisation de l'avortement par la loi Veil de 1975 et les diverses avancées législatives obtenues depuis, ce texte est une nouvelle étape dans la longue route des femmes vers la libre disposition de leur corps.

Le groupe socialiste se réjouit que l'histoire de l'avortement et de sa répression, cette histoire de toutes les femmes, devienne aujourd'hui une mémoire partagée et reconnue par la Nation française.

Les anti-choix bénéficient de soutiens médiatiques et financiers colossaux mais, malgré l'offensive internationale, la France ne plie pas. Notre proposition de loi s'adresse à toutes les femmes dans le monde qui se voient refuser le droit à l'avortement, à toutes celles qui luttent pour le défendre, aux 38 millions de femmes qui chaque année sont contraintes de recourir à un avortement clandestin.

Parce que l'histoire des femmes, parce que la place des femmes dans l'histoire restent encore à écrire, cette proposition de loi installe également un comité chargé de recueillir les témoignages documentant l'histoire des femmes qui ont connu l'avortement clandestin.

En adoptant la proposition de loi de Laurence Rossignol à l'unanimité, le Sénat prouve qu'il existe un consensus autour du droit à l'avortement en France.



DuoDay : au Sénat avec Lionel

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, j'ai eu le plaisir de partager, le 21 novembre 2024, une journée au Sénat avec Lionel, travailleur de l'ESAT « Les Ateliers du Prat ». Son engagement professionnel, son parcours remarquable, et son grand intérêt pour la vie publique forcent l'admiration. Ils illustrent aussi l'importance d'agir quotidiennement en faveur d'une société véritablement inclusive alors que 2025 marque le 20^{ème} anniversaire de la loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».



Marin'Accueil : pour la dignité des gens de mer, une fierté lorientaise

Le 5 septembre 2025, à Lorient, j'ai échangé avec la directrice de Marin'accueil, Emmanuelle Trocadéro, et des membres du conseil d'administration. Nous sommes revenus sur leurs missions et leur engagement auprès des marins, en particulier l'accueil de ceux qui sont en escale au port de Lorient. L'association veille à leur offrir des services de bien-être et à les informer sur les moyens de transport, les activités locales et les lieux de culte, sans aucune distinction de nationalité, de sexe, de religion ou d'origine. Une mission essentielle au regard des conditions de travail particulièrement difficiles de nombreux équipages.

NOS ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE



65 66 69



« Des moyens pour la justice et des établissements pénitentiaires dignes »



Nos tribunaux sont saturés et les délais explosent au détriment des justiciables. J'ai donc cosigné et défendu, le 3 décembre 2024, un amendement visant à augmenter de 500 les renforts de magistrats, afin de réduire les délais mais il a été rejeté par la droite sénatoriale. J'ai également lancé un **cri d'alerte sur la situation de la juridiction vannetaise** : « Jusqu'au mois de septembre de cette année, le tribunal judiciaire comptait 16 magistrats du siège et la promesse avait été faite d'une dix-septième arrivée. Or deux juges aux affaires familiales partent à la retraite et ne seront pas remplacés. L'effectif, qui devait être à 17, s'établira ainsi à 14 au 1^{er} janvier 2025. En parallèle, le nombre de magistrats localisés au parquet n'a pas évolué depuis vingt et un ans. Nous sommes à 1,37 magistrat pour 100 000 habitants. C'est le parquet le plus faiblement doté de la cour d'appel de Rennes. La moyenne nationale est à 3,2 et la médiane européenne à 11,2. Votre prédécesseur avait annoncé un sixième poste, le 28 mars dernier. Ce poste n'est toujours pas pourvu. Au sein de la cour d'appel, il y a 4 magistrats placés, sur un effectif attendu à 15. La situation est donc particulièrement critique : les délais explosent, et 80 % des audiences devant le juge aux affaires familiales sont annulées. Monsieur le garde des Sceaux, j'espère que vous-même et vos services pourrez faire le maximum. »

Le 25 juin, j'ai cosigné le courrier de la députée Anne Le Hénauff pour alerter le Ministre de la Justice sur le sous-effectif au tribunal judiciaire de Vannes.



Vannes 4 septembre 2025
Audience solennelle au tribunal judiciaire



Lorient 12 septembre 2025
Départ du procureur Stéphane Kellenberger et de la présidente Alice Mazenc



Le 28 octobre 2024, j'ai exercé mon droit de visite à la Maison d'arrêt de Vannes.



Consulter le reportage de Ouest-France

« Autodafé de livres d'une médiathèque lanestérienne. Face à la haine, une seule réponse : la République debout, unie et déterminée »

J'ai tenu à exprimer ma condamnation la plus ferme à l'encontre des attaques odieuses qui semblent pouvoir être attribuées au groupuscule d'extrême droite La Digue du Pays de Lorient, à travers des vidéos d'une violence inqualifiable diffusées sur les réseaux sociaux. En ciblant la médiathèque Elsa-Triolet de Lanester et les ouvrages proposés dans le cadre du Mois des Fiertés, ces individus ont franchi un cap gravissime.

Ces mises en scène d'autodafés, ces appels à la haine, ces références explicites au nazisme et au fascisme sont de surcroît intervenus l'année même où nous commémorons le 80^{ème} anniversaire de la Libération de la Poche de Lorient du joug nazi.

L'État de droit, la République, la Démocratie ne céderont pas un pouce face à ceux qui s'attaquent à nos libertés fondamentales, à l'égalité, à l'accès à la culture. Ces principes ne se négocient pas.

J'ai appelé solennellement la Justice à faire preuve de la plus grande sévérité face à ces actes ignobles et à sanctionner avec fermeté leurs auteurs.

Je serai, comme toujours, aux côtés des élus de notre pays, des agents de la fonction publique, des citoyennes et citoyens, pour porter haut les couleurs et les valeurs de la République : la solidarité, la culture, la liberté — avec une fierté collective et une détermination inébranlable.

les podcasts **hlast**



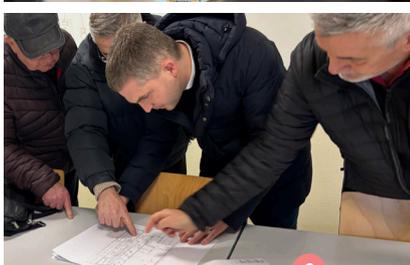
(re)écouter le reportage radiophonique

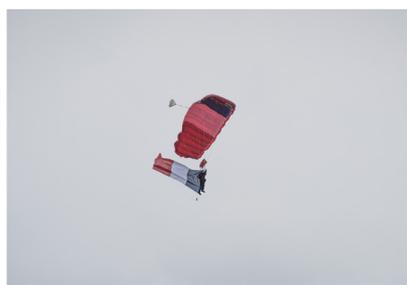


Des associations engagées en faveur du bien manger pour tous

1 Le 13 février 2025 à Saint-Avé, à l'invitation de l'équipe de la Banque Alimentaire du Morbihan, je me suis rendu dans les locaux où l'association s'installera en 2026. Ces derniers permettront d'améliorer sensiblement les conditions de travail des 110 bénévoles mobilisés et de proposer de nouveaux services, dont une cuisine de 160 m² qui aura vocation à s'ouvrir aux associations partenaires. Un projet exemplaire au service de la lutte contre la précarité alimentaire et le gaspillage, du bien manger pour tous et d'une société toujours plus solidaire. Merci au président Franck Gaillard, aux administrateurs ainsi qu'à tous les bénévoles passés, actuels et futurs qui apportent chaque jour un soutien indispensable à plus de 18 000 Morbihannais-es : étudiants, personnes isolées, familles monoparentales, retraités précaires et travailleurs pauvres, dans les territoires urbains comme ruraux.

2 Le 21 mars 2025, pour l'inauguration des nouveaux locaux des Restos du Cœur à Saint-Avé et la remise symbolique des clés du bâtiment construit par GMVA. Très heureux de voir ce projet aboutir après plusieurs années d'un soutien politique très large et auquel j'avais modestement contribué en tant que conseiller communautaire. Merci à Philippe, Marc et toutes celles et tous ceux qui s'engagent avec générosité parce que, oui, « aujourd'hui, on n'a plus le droit d'avoir faim » !





80^{ème} anniversaire de la Libération de la poche de Lorient

Le 10 mai 2025, à Lorient et à Caudan, 80 ans jour pour jour après la reddition nazie, nous avons commémoré avec solennité et émotion, en présence des témoins survivants, la Libération de l'avant-dernier territoire français encore occupé (le dernier étant Saint-Nazaire).

La Nation a ainsi pu rendre un hommage ô combien mérité à celles et ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour défendre les valeurs de la République, les principes de la démocratie et les droits de l'Humanité.

À Lorient, nous avons débuté cette journée par un dépôt de gerbes au Cours de Chazelles avant de rejoindre la cérémonie officielle dans l'enceinte de l'ancienne base des sous-marins, où étaient rassemblés autour de Fabrice Loher, Maire de Lorient et président de Lorient agglomération, et de Patricia Miralles, Ministre chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, de très nombreux élus, ainsi que des personnalités civiles et militaires, de France, des États-Unis, du Canada et d'Allemagne. Une plaque en hommage

aux Lorientais-es mort-e-s pendant la guerre a été dévoilée avant que le ciel n'accueille, en clôture, le saut de parachutistes, symbole de libération et de paix retrouvée.

Le cortège des porte-drapeaux et des élus a ensuite rejoint en début d'après-midi Caudan, autour du Maire Fabrice Vély, où nous avons pu notamment entendre **le témoignage bouleversant de Jean Bouric. Âgé de 8 ans en mai 1945, il était l'enfant du propriétaire de la prairie où a été signée la reddition de la poche de Lorient et se souvient encore du général allemand Fahrmbacher qui remet son pistolet au général américain Kramer (pistolet qui était exposé in situ le 10 mai 2025).** Le Conseil municipal des jeunes, les élèves du collège Saint-Joseph et l'Association musicale de Caudan ont par ailleurs su faire vibrer l'assistance par leurs lectures et leurs chants.

Merci à l'ensemble des porte-drapeaux, militaires, bénévoles, personnels municipaux, enseignants, jeunes, élus et associations mobilisés pour la parfaite organisation de ces temps forts de notre histoire commune. Alors que les canons résonnent à nouveau sur notre continent, le travail de mémoire demeure plus que jamais indispensable pour rappeler la vulnérabilité de la démocratie et la nécessité de la défendre chaque jour avec la plus totale résolution.



Conjuguer au présent et au futur les combats des héros de la République



Saint-Jean-Brévelay 20 février 2025
Cérémonie de Village de Saint Thuriau aux côtés des descendants de la famille Le Calonnec



La Vraie-Croix



Saint-Malo-de-Beignon

Commémorations du 8 mai 2025



→ **Le 25 avril**, j'ai assisté à la cérémonie de présentation au Drapeau au Mémorial de la Grande Guerre à Sainte-Anne d'Auray, aux côtés du général de division Emmanuel Charpy, commandant l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et du Maire Roland Gastine. Une cérémonie solennelle, marquant l'engagement de 96 élèves-officiers de l'École Militaire des Aspirants de Coëtquidan. Je tiens à saluer également les associations présentes, les Amis du Mémorial, le Souvenir Français et l'Épaulette du Morbihan pour leur formidable engagement citoyen.



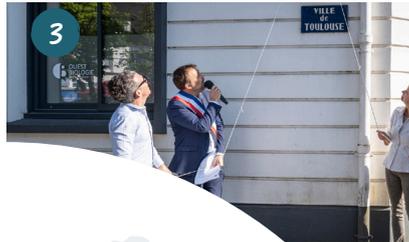
Allaire



→ **Le 22 juin**, pour commémorer l'appel du Général de Gaulle. J'ai eu l'honneur de participer à la cérémonie organisée devant la stèle des fusillés à Saint-Marcel. Nous nous sommes ensuite rendus à Sérent, au pied de la Croix des Parachutistes puis devant le Monument de la Nouette pour deux cérémonies portées conjointement par les communes de Sérent, Saint-Marcel et Bohal. L'émotion était particulièrement vive cette année avec la présence de Marcel Bergamasco, centenaire et l'un des derniers résistants ayant combattu à Saint-Marcel en 1944. Témoin vivant de ces heures tragiques et héroïques, sa présence a profondément touché toutes les générations présentes.

En photos quelques-unes de mes présences aux commémorations organisées en Morbihan :

1. Le 27 avril à Vannes et à Saint-Avé • Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
2. Le 26 mai à Vannes • Cérémonie d'installation du préfet du Morbihan, Michaël Galy, suivie de la commémoration de la Journée nationale de la Résistance et de la remise des prix aux lauréats morbihannais du Concours de la Résistance et de la Déportation
3. Le 27 mai à Quéven • « Quéven fête la liberté », 80 ans après sa Libération
4. Le 20 juin à Sainte-Anne d'Auray • Inauguration du nouveau chemin de mémoire reliant la Nécropole nationale au Mémorial des Bretons
5. Le 6 juillet à Langoëlan • Commémorations du combat de Kergoët
6. Le 12 juillet à Priziac • Commémorations des exécutions de juin et juillet 1944



Mes présences aux commémorations organisées dans le Morbihan

« LE COLLECTIF À LA MORBIHANAISE »

« Pendant la campagne sénatoriale, nous nous étions engagés à poursuivre le travail en équipe. C'est chose faite comme en atteste ce deuxième magazine annuel de mandat. Aux côtés de Simon, nous sommes ses référents territoriaux pour les élu-e-s du Morbihan. Nous restons à votre entière disposition ! »

En tant que maires et président-e-s d'EPCI, nous sommes confronté-e-s à une **situation budgétaire de plus en plus complexe, marquée par une instabilité du gouvernement qui est préoccupante**. Chaque année, l'élaboration de nos budgets devient un exercice d'équilibriste, où l'anticipation se heurte aux incertitudes politiques, économiques et réglementaires.

Les changements de ministres successifs, les annonces sans suites concrètes, ou encore les réformes engagées sans concertation réelle avec les élus locaux, créent un **climat d'incertitude qui pèse lourdement sur nos décisions**. Dans ce contexte, il devient extrêmement difficile de planifier à moyen ou long terme, d'engager des investissements structurants, ou même simplement de garantir la continuité des services publics de proximité.

Les variations imprévisibles des dotations de l'État, l'évolution du cadre fiscal local, et les nouvelles charges transférées sans

compensation réelle viennent aggraver une situation déjà tendue. L'inflation, la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, ainsi que les exigences croissantes en matière de transition écologique et de réchauffement climatique, accentuent encore davantage la pression sur nos finances.

Les collectivités locales ne sont-elles pas au cœur des réponses aux grands défis sociaux, économiques et environnementaux ? Nous sommes les premiers relais de l'action publique, les garants de la cohésion de nos territoires. Pourtant, nous manquons cruellement de visibilité, de stabilité et de reconnaissance dans l'organisation institutionnelle actuelle.

Il est aujourd'hui indispensable que l'État entende la voix des élus locaux que nous sommes. Nous avons besoin de règles claires, d'engagements tenus et de moyens à la hauteur des responsabilités qui nous sont confiées. Sans cela, c'est toute la capacité d'action des collectivités qui est fragilisée, au détriment des habitants que nous servons au quotidien.



Pascale GILLET

Maire de Baud

Présidente de Baud Communauté

✉ pascale.gillet@mairie-baud.fr

Budget 2026, la crise sociale reléguée au second plan ? Dans le cadre des débats budgétaires, le projet de loi de finances prévoit une nouvelle contribution significative du bloc communal.

C'est difficilement compréhensible alors que **le financement des CCAS et CIAS reste incertain et que les besoins sociaux sont en constante augmentation**, toutes catégories sociales confondues.

Pour l'heure, le Premier ministre et son gouvernement ne semblent pas vouloir évoquer l'urgence sociale inédite qui touche en particulier les plus fragiles.

Aucun engagement sur les grands enjeux de solidarité : toujours pas de loi grand âge à l'horizon, silence sur la revalorisation des prestations sociales, aucune allusion aux travailleurs sociaux et médico-sociaux. Si le constat du vieillissement de la population est réel, il y aurait nécessité de croiser cet élément avec la question de plus en plus prégnante de la santé mentale.

Il y a quelques mois, une alerte a pesé sur le devenir des CCAS/CIAS, dont l'existence aurait pu devenir facultative

pour les communes de plus de 1500 habitants. Grâce à une forte mobilisation des réseaux des CCAS, ce projet a été abandonné. Mais cette mesure était significative de l'ignorance des problématiques sociales auxquelles chaque territoire est confronté aujourd'hui.

Le débat budgétaire doit donc être l'occasion de faire des propositions concrètes pour réarmer les solidarités :

- Garantir le financement de l'action sociale de proximité pour assurer les missions des CCAS/CIAS
- Renforcer l'accès au logement : un toit pour tous
- Agir contre la précarité énergétique
- Garantir une alimentation saine aux plus fragiles
- Reconnaître les CCAS/CIAS comme acteurs stratégiques de la cohésion sociale

Si ces éléments ne sont pas mis en avant et promis à des trajectoires budgétaires claires, les fondations de la solidarité seront encore plus fragilisées.

PLF et PLFSS doivent mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses. Pour enfin bâtir une société plus solidaire, plus digne et plus humaine.



Philippe JUMEAU

Adjoint au Maire de Lanester

Président de l'Union départementale des CCAS du Morbihan

✉ philippe.jumeau@wanadoo.fr



Sophie BOUCHON

Adjointe au Maire
de Saint-Jacut-les-Pins

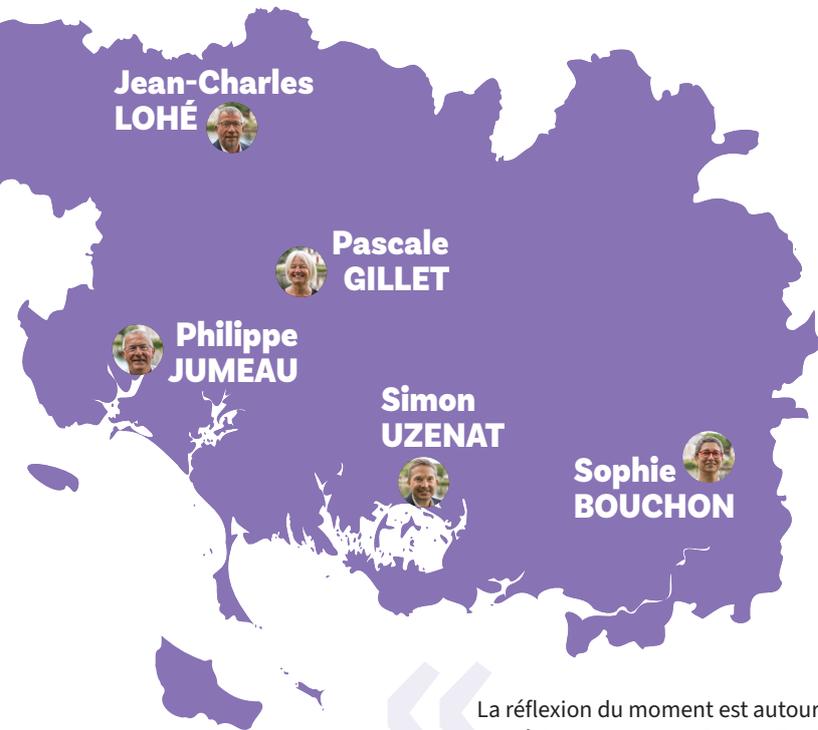
✉ sophiebouchon@free.fr

Alors que la fin du mandat 2020-2026 approche, **l'instabilité politique et l'incertitude budgétaire rendent la gestion locale particulièrement difficile, dans un mandat déjà commencé dans la douleur avec l'impact Covid.** Quand le projet de loi de finances prévoit encore un tour de vis supplémentaire pour les collectivités, elles seront impactées encore une fois par la baisse des compensations, la réduction des crédits, le gel de la DGF, l'amplification du DILICO, la réduction de la dynamique du FCTVA, la baisse du Fonds vert, la poursuite de la hausse de la CNRACL... Quand dans des communes des projets sont déjà reportés ou annulés faute de moyens, ou de subventions, la construction du budget 2026 va s'avérer encore une fois extrêmement délicate à expliquer à nos concitoyens.

Les communes restent pour autant la première porte d'accès aux services publics et à l'investissement local. Nous devons, dans nos communes rurales, continuer à construire, rénover, adapter nos bâtiments publics, avec des normes de plus en plus complexes. **Nous devons continuer à fournir à nos concitoyens un accès à des services de qualité,** lorsque s'ajoutent des difficultés dues à l'éloignement, des soucis de mobilités ou de charge administrative. Or, sans marge de manœuvre financière, sans liberté fiscale laissées aux communes, l'avenir des services de proximité et la capacité à engager de nouveaux projets sont menacés et les conséquences seront directes pour les habitants.

Les élus communaux, présents sur le terrain, sont les premiers impactés par cette situation. Pris entre deux feux, nous demeurons les interlocuteurs privilégiés de la population.

Dans ce contexte, nous avons plus que jamais besoin du soutien de nos parlementaires, afin qu'ils restent proches de nos réalités et de nos attentes. Simon, comme promis, en toute connaissance des difficultés du terrain, continue son travail pour la liberté d'agir des collectivités, pour nous, élus du quotidien.



Jean-Charles LOHÉ

Maire de Locmalo

Vice-Président
de Roi Morvan Communauté

Président du Pays
Centre Ouest Bretagne

✉ jclohe.maire@free.fr

La réflexion du moment est autour de la santé. **Nous avons en Centre-Bretagne une problématique santé accrue par rapport au reste de la Bretagne.** Nous venons d'avoir à Roi Morvan Communauté et Monts d'Arrée Communauté la possibilité d'un renfort médical exceptionnel. Un médecin supplémentaire, deux jours par mois, pour chacune des deux EPCI. Pour Roi Morvan Communauté c'est à Gourin que l'accueil est prévu et pour les Monts d'Arrée Communauté c'est Brennilis qui est retenu. Si ceci peut paraître intéressant sur le papier, **c'est de médecins traitants dont nous avons besoin.** Un médecin référent qui suit la famille et que l'on a en relais pour consulter un spécialiste. Sans remettre en cause la valeur de ces médecins, qui sont volontaires pour participer à l'expérimentation, il y a un suivi des patients qui n'est plus assuré.

pauvres de Bretagne et les plus désertés par les médecins également. Cette désaffection pour nos territoires ruraux est une réalité et par ce type de mesure je ne pense pas que l'on tente d'y remédier. **Les élus que nous sommes, en responsabilité, doivent se poser la question du maillage du territoire, des médecins généralistes et des meilleurs moyens pour y parvenir.** Je n'ai pas la réponse mais je sais qu'il faut continuer à chercher des solutions entre attractivité, équipements et régulation.

Aujourd'hui nos hôpitaux sont tous ou presque régulés et nous devons passer par le 15 pour y être accepté. Sans être parano, **il ne faudrait pas que ce type d'expérimentation donne envie de mettre en place un suivi des patients sans médecin traitant et que cela devienne la norme pour une partie de la population, la plus rurale ou la plus démunie.** Les populistes sont à l'affût de ces dysfonctionnements pour exister. Ces débats autour de la santé ne sont pas l'apanage de quelques spécialistes mais un sujet des territoires.

Cette expérimentation est un pansement sur une jambe de bois, limitée dans le temps à deux journées par mois et un site pour chacun des deux EPCI. Ce sont les deux EPCI les plus

LIENS
AVEC LES ÉLUS

« La proximité,
une priorité quotidienne » »



Une équipe parlementaire à votre disposition

Une ligne mobile et une adresse mail exclusivement
réservées aux élus



elus56@simonuzenat.bzh



06 81 15 45 78



Tugdual Gauter

Collaborateur
parlementaire

tugdual@simonuzenat.bzh
06 82 06 02 29



Ségolène de Maupeou

Collaboratrice
parlementaire

segolene@simonuzenat.bzh
06 81 07 79 87



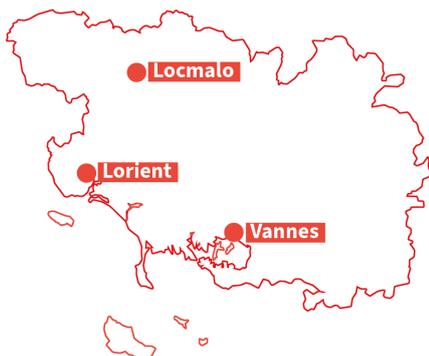
Audrey Essola

Collaborateur
parlementaire

audrey@simonuzenat.bzh
06 20 58 96 68

« Je souhaite
recevoir des
informations
et ressources
pratiques
pour mon
mandat » »

Je scanne
ce QR code



Nous nous déplaçons en Mairie à la demande
mais nous pouvons aussi vous recevoir et/ou
organiser des réunions de travail dans les
3 antennes de notre permanence parlementaire

- 12 rue de Porharch, 56160 Locmalo
- 17 avenue de Verdun, 56000 Vannes
- 18 rue Victor Massé, 56100 Lorient



Téléchargez
ce magazine
de mandat

17 avenue de Verdun • 56000 Vannes



02 97 60 10 74



échangeons@simonuzenat.bzh

www.simonuzenat.bzh

